

ILLFURTH

BULLETIN MUNICIPAL



AVRIL 2024





>>> SOMMAIRE



MAIRIE D'ILLFURTH

2 route d'Altkirch
68720 ILLFURTH
Tél. : 03 89 25 42 14
mairie@illfurth.fr
www.illfurth.fr



Comité de rédaction :

Fabienne BAMOND
Olivier BELLOUIN
Danielle BUHLER
François DANGEL
Sylvie PERRIN-BLANCHARD
Geneviève KIENTZ
Pierre-Paul KIENTZ
Bertrand MARCONNET
Christian SUTTER
Jean WEISENHORN

Photos :

Fabienne BAMOND
Benoit GOEPFERT
Laurent BLECHSCHMIDT
Anne SEITHER
Pierre-Paul KIENTZ
Claudie BERLENDIS
Olivier BELLOUIN
Cabinet d'architectes SONAR
Cyrille GALLET

>>> Mot du maire

p. 3

>>> Nos finances

p. 4 - 6

>>> Nos réalisations

p. 7

>>> Urbanisme

p. 8 - 11

>>> Vie économique

p. 12 - 14

>>> Environnement

p. 15 - 17

>>> Vie culturelle

p. 18

>>> Vie scolaire

p. 19 - 23

>>> Vie communale

p. 23 - 33

>>> Évènements à venir

p. 34 - 35

>>> Associations

p. 36 - 37

>>> Vie sociale

p. 38

>>> Au fil des mois

p. 39 - 44

>>> Infos pratiques

p. 45 - 46

>>> Le calendrier des manifestations

p. 47

Chères Illfurthoises, chers Illfurthois,



En parcourant l'actualité de ces dernières semaines, faite, entre autres, d'escalade dans les conflits armés en Ukraine ou dans la bande de Gaza, de non prise en compte de l'urgence climatique par de trop nombreux états, d'agressions, voire d'assassinats d'élèves ou de profs devant ou dans leurs établissements scolaire, on pourrait se laisser gagner par un grand découragement ou tout du moins, s'interroger sérieusement sur l'évolution du monde dans lequel nous vivons.

Heureusement, lorsque l'on y regarde de plus près, le tableau n'est pas si noir que cela. Je prendrais pour exemple ce qui se passe dans notre commune.

Certaines associations locales prennent en charge de nombreux jeunes et leur inculquent les valeurs fondamentales qui leur apprendront à vivre en société. D'autres organisent diverses manifestations culturelles, caritatives, humanitaires ou de loisir qui permettent à leurs membres de partager leurs passions, de se retrouver autour de centres d'intérêts communs mais aussi de s'exercer à la vie en collectivité. Cette riche vie associative participe au maintien des valeurs fondamentales qui régissent notre société.

L'action communale, elle aussi, tend vers le même objectif et le marché de printemps en est un exemple. En ce dimanche 7 avril, à l'occasion du premier marché de printemps de l'année, quel plaisir de voir tant de personnes se côtoyer, se retrouver et échanger entre elles devant un stand ou autour d'une table ! Un beau moment de convivialité qui crée lui aussi ce lien social si indispensable à toute vie en collectivité.

Le réaménagement du centre a été décidé pour soutenir cette belle dynamique, pour permettre à nos associations ou à la commune de disposer d'un espace central où pourra battre le cœur de notre village. Les diverses consultations ont eu lieu et les entreprises ont été retenues. La première réunion de chantier a eu lieu début avril et les travaux effectifs vont débuter sous peu. Vous trouverez un descriptif détaillé de ce projet dans les pages qui suivent et vous pourrez constater qu'il correspond tout à fait aux attentes actuelles en termes d'urbanisme proposant déminéralisation, végétalisation des espaces, sobriété énergétique, récupération des eaux de pluie...

La sobriété énergétique et les énergies renouvelables sont-elles aussi au cœur de nos préoccupations. Ainsi, des zones de déploiement de certaines énergies renouvelables ont été définies et une consultation de la population a eu lieu autour de cette thématique fin 2023. Un audit sur l'efficacité énergétique de nos bâtiments communaux a été réalisé et aboutira à terme, à des travaux de rénovation afin d'atteindre les objectifs de réduction de consommation d'énergie fossile fixés par le gouvernement pour 2030. Dans ces domaines, nous avons pris la pleine mesure des enjeux et participons, à notre humble niveau, à l'effort collectif devant aboutir à une meilleure qualité de vie, malgré le dérèglement climatique.

L'année 2024 est une année électorale. Les élections européennes auront lieu le 9 juin. En cas d'absence, n'hésitez pas à voter par procuration. Nous avons la chance dans notre pays de disposer du droit de vote, alors, profitons-en et utilisons-le !

Vous trouverez, dans ce bulletin, un aperçu des principales réalisations communales de l'année écoulée, un récapitulatif des différents évènements qui ont émaillé la vie de notre village ainsi que les orientations budgétaires de l'année en cours qui vous permettront d'appréhender l'activité communale dans son ensemble.

Je tiens à remercier les adjoints, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel communal pour le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année afin de mener à bien toutes ces actions qui permettent à Illfurth de rester un bourg centre où il fait bon vivre.

Très bonne lecture à tous !

Christian SUTTER
Maire d'Illfurth

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

Le compte financier unique donne, à la fin de chaque exercice, l'ensemble des opérations (en fonctionnement et investissement) réalisées par une commune au cours d'une année. Il est connu durant le premier trimestre de l'année civile suivante. Voici une synthèse du compte financier unique de votre commune pour l'année 2023.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2023 à 1,690 million d'euros, soit une augmentation de 10,4% (+0,058 million d'euros) par rapport à celles de 2022.

Le montant des recettes de fonctionnement en 2023 a été de 2,687 millions d'euros, soit une hausse de 32,6% (+0,661 million d'euros) par rapport à celles de 2022.

La section de fonctionnement a donc dégagé en 2023 un excédent de 0,997 million d'euros (contre 0,485 million en 2022, soit une hausse de 105,5%).

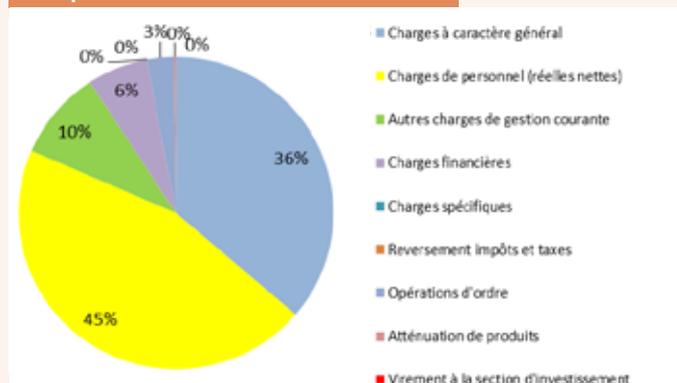
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comptabilisées en 2023 se sont montées à 0,943 million d'euros. 43% (0,406 million d'euros) ont été consacrés au remboursement de la dette et au paiement du solde des investissements de 2022, 40% (0,378 million d'euros) à des acquisitions ou des travaux sur biens immobiliers et 17% (0,159 million d'euros) à l'achat de matériels.

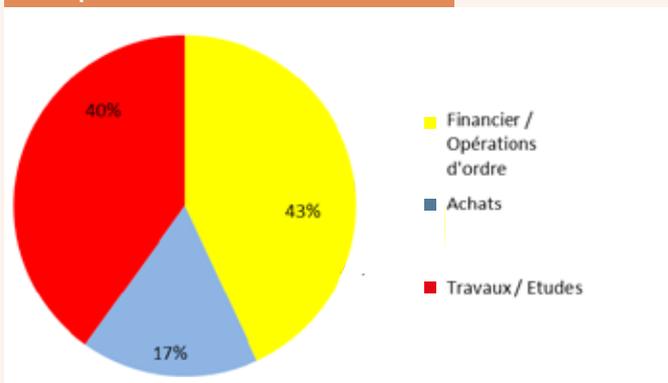
Les recettes d'investissement en 2023 s'étant élevées à 1,155 million d'euros.

La section d'investissement a enregistré un excédent de 0,212 million d'euros.

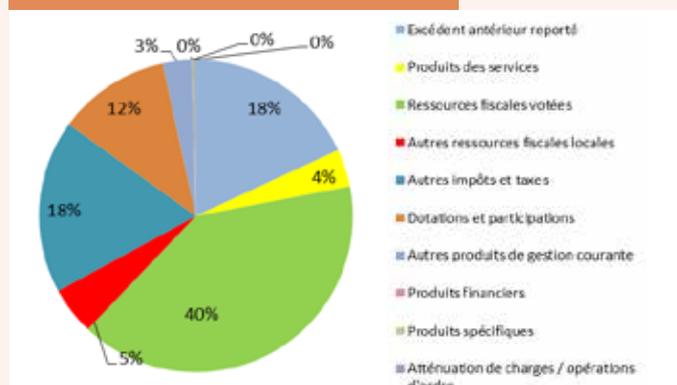
Dépenses de fonctionnement 2023



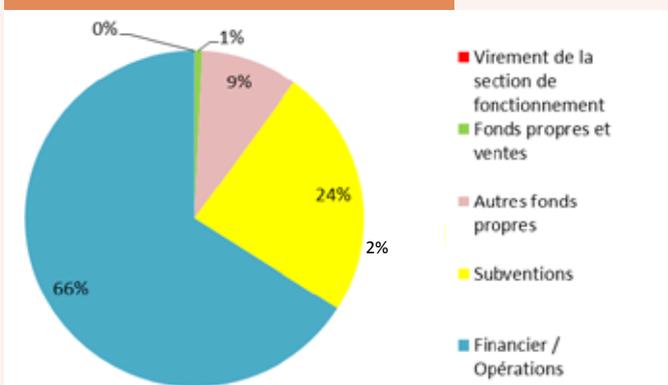
Dépenses d'investissement 2023



Recettes de fonctionnement 2023



Recettes d'investissement 2023



Le compte financier unique de 2023 (fonctionnement et investissement) s'est élevé à 3,843 millions d'euros dont un excédent global de 1,209 million d'euros, soit 31,5% du budget global.

LE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2024

Le budget annuel, voté par le conseil municipal en mars 2024, s'établit à 2,603 million d'€ pour sa section « fonctionnement » et à 2,302 millions d'€ pour sa section « investissement ».

Les chiffres ci-après donnent les principaux axes de ce budget prévisionnel.

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 2,946 million d'€, soit une augmentation de 258 951 € (soit +9,6%) par rapport aux réalisations de 2023.

Les recettes issues des impôts, taxes et dotations sont en hausse de 51 519 € par rapport à 2023 (soit +2,6%) et représentent 70% du total des recettes de fonctionnement.

Cette partie prépondérante des recettes de fonctionnement comporte 2 parties distinctes : d'une part les produits dont le niveau dépend du seul vote de la commune d'Illfurth (les taxes foncières dues par les propriétaires sur le bâti et le non bâti), et d'autre part les produits dont le niveau n'est pas du ressort du conseil municipal.

- Le montant de cette dernière partie passe de 933 176 € en 2023 à 903 200 € en 2024, soit une baisse de 29 976 € (-3,2%).
- Afin de permettre à la commune un niveau d'excédent de fonctionnement satisfaisant pour contribuer aux investissements prévus en 2024 et à venir pour les années suivantes, les produits de fiscalité passent de 1 078 436 € en 2023 à 1 159 931 € en 2024, soit une hausse de 81 495 € (+7,6%).

Les dépenses de fonctionnement sont de 2,179 million d'€, en augmentation de 488 390 € (soit +28,9%) par rapport à 2023.

Pour les cinq chapitres les plus importants en dépenses, les évolutions de 2024 par rapport aux réalisations de 2023 sont les suivantes :

• charges nettes de personnel :	810 000 €	+ 5,9%
• charges à caractère général :	648 500 €	+ 5,8%
• opérations d'ordre en sections :	419 000 €	+ 787,8%
• autres charges de gestion courante :	167 250 €	+ 6,7%
• charges financières :	89 000 €	- 16,0%

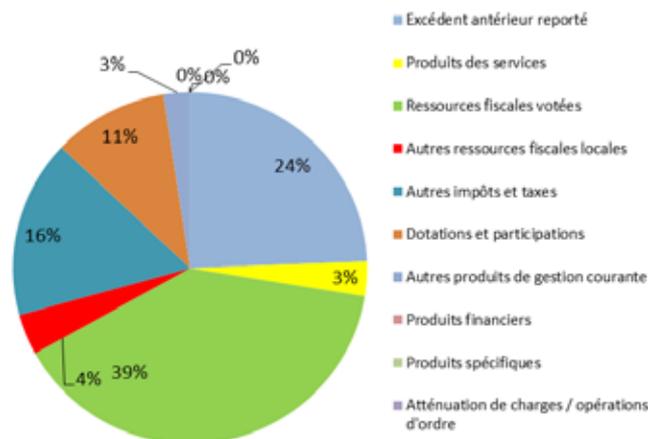
Plusieurs facteurs se combinent pour expliquer l'augmentation des charges nettes de personnel entre 2023 et 2024 :

- hausse du point d'indice des fonctionnaires,
- plusieurs membres du personnel communal bénéficieront d'augmentations individuelles en lien avec la législation concernant l'avancement dû à l'ancienneté, aux formations reçues et aux compétences acquises,

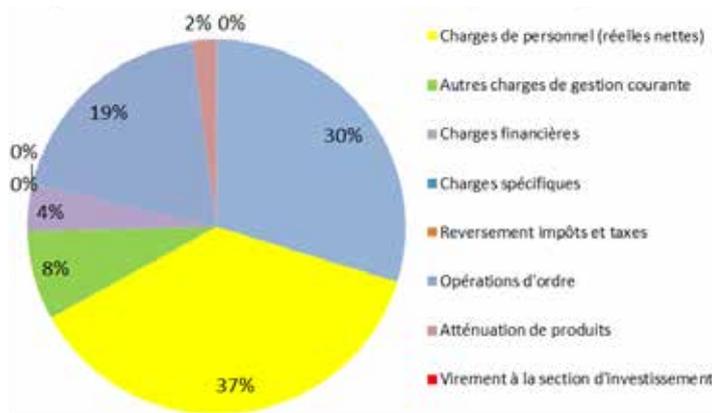
Quant au chapitre des opérations d'ordre entre sections, il s'agit d'écritures comptables concernant l'amortissement de subventions d'équipement. Ce montant augmente les dépenses de fonctionnement mais augmentera d'autant les recettes d'investissement. Sur l'ensemble du budget (fonctionnement et investissement), il y a donc « neutralisation » de cette somme.

La section de fonctionnement devrait dégager un excédent de 0,768 million d'€ (- 23,0% par rapport à 2023).

Recettes de fonctionnement 2024



Dépenses de fonctionnement 2024



La section d'investissement

Les grandes lignes des dépenses prévues en investissement sont les suivantes :

- Remboursement du capital des emprunts et avances : 0,382 million d'€.
- Achats de matériel et de mobilier : 0,109 million d'€.
- Travaux sur voiries et bâtiments : 2,265 million d'€. 84% de cette somme concerne l'aménagement du centre de la commune.

Au total, les prévisions de dépenses d'investissement s'établissent à 2,756 millions d'€.

Les investissements seront financés comme suit :

- Report de l'excédent d'investissement de l'année 2023 : 0,212 million d'€,
- Subventions reçues de différents organismes : 0,671 million d'€,
- Ventes de terrains : 0,293 million d'€,

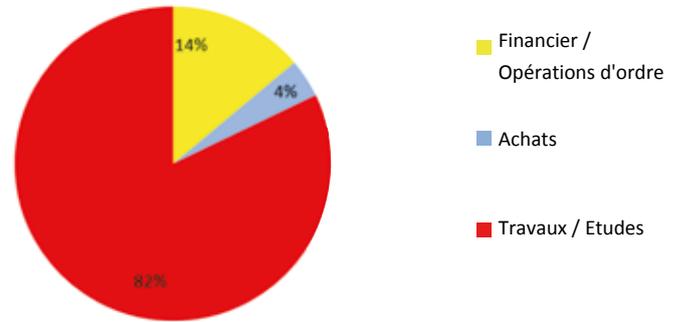
LE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2024

- Opérations d'ordre entre sections (point évoqué plus haut) : 0,419 million d'€,
- Autres fonds propres : 0,394 million d'€.

Ces recettes d'investissement (1,989 million d'€) ne couvriront pas les dépenses d'investissement.

Aussi, le budget de la section d'investissement devrait être déficitaire de 0,768 million d'€.

Dépenses d'investissement 2024



L'exercice 2024 devrait se traduire par :

- un excédent de 0,768 million d'euros pour la section de fonctionnement,
- un déficit de 0,768 million d'euros pour la section d'investissement.

Le résultat global du budget de l'exercice 2024 devrait donc être équilibré.

L'ÉTAT DE LA DETTE

Au 1er janvier 2024, la dette totale de la commune d'Illfurth est de 4,053 millions d'euros (soit une diminution de 0,373 million d'euros en 1 an).

Son extinction finale est prévue en 2037, selon l'amortissement suivant :

Cette dette est à taux fixe (pour 85%) et à taux variable (pour 15%). La partie de la dette à taux variable bénéficie d'un taux plafond, limitant ainsi le risque d'augmentation du coût de remboursement en cas de hausse des taux des marchés monétaires.

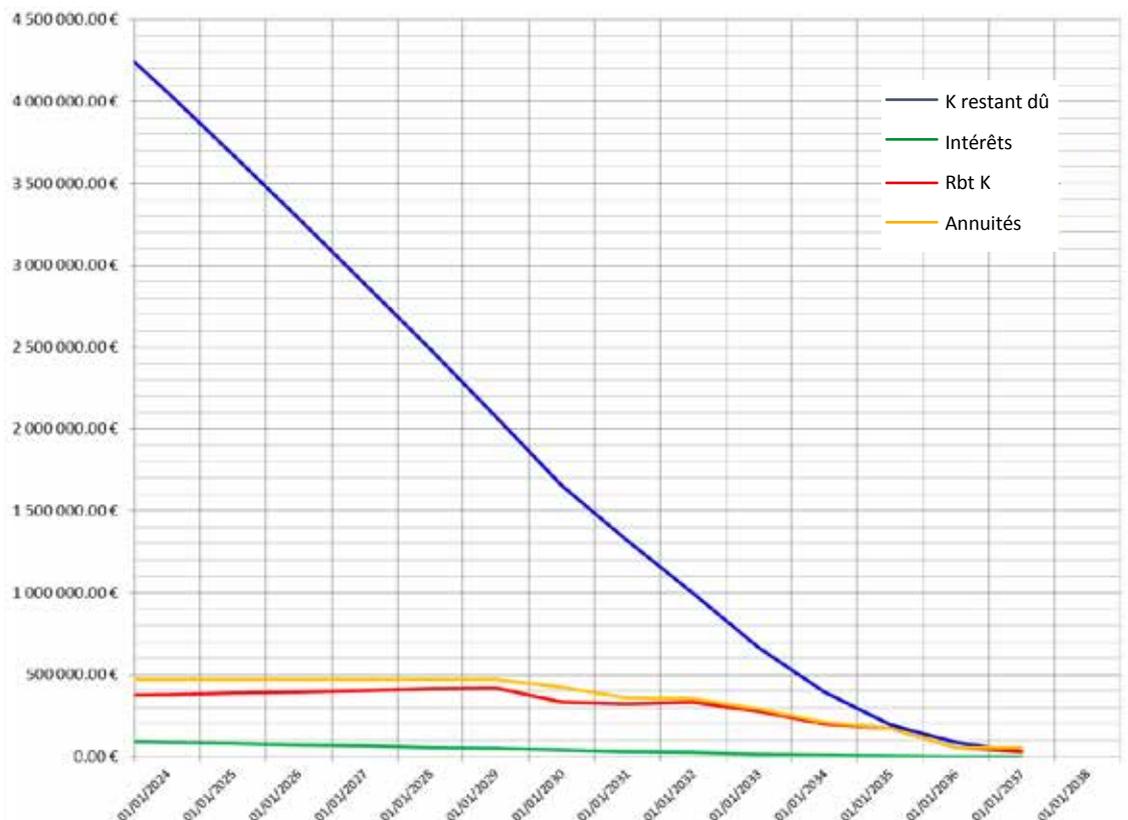
Au 1er janvier 2024, le taux moyen de cette dette est de 2,17%.

Le montant total des échéances payées en 2023 s'est élevé à 0,504 millions d'euros (79% de capital remboursé et 21% d'intérêts payés).

Pour une année donnée, la capacité de désendettement est le rapport entre le montant de la dette en fin d'exercice et l'excédent de fonctionnement de l'année. Il s'exprime en années.

En 2024, ce ratio pour la commune d'Illfurth est estimé à 5,3 années (4,053 M€ / 0,768 M€).

Un ratio inférieur à 8 correspond à une situation saine ; à partir d'un ratio supérieur à 10, la situation est en voie de dégradation. Entre ces deux niveaux, la situation de la commune est à surveiller.



LES TRAVAUX RÉALISÉS

1. Nouveau chauffage salle des marronniers

La commune a procédé au remplacement du système de chauffage de la salle des marronniers par un nouveau chauffage réversible, programmable, installé par la société Nature Energie France, d'un coût de 16 527,66 € TTC.



2. Nouvelle canalisation entre Illfurth et Zillisheim

Réalisation d'un maillage du réseau d'eau potable

Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable réalise tous les ans des travaux d'investissements pour améliorer et développer notre réseau de distribution d'eau potable sur l'ensemble du périmètre des 9 communes membres du syndicat.

Afin de créer un bouclage et un maillage entre les communes d'Illfurth et de Zillisheim, le SIAEP a entrepris la pose d'une nouvelle conduite d'eau entre le pont SNCF route de Mulhouse et l'entrée de la commune de Zillisheim.

Les travaux se sont déroulés à l'automne 2023 entre la fin du mois d'août et la fin du mois d'octobre 2023 pour un montant total d'opération de 455 131 € TTC.

4. Nouvelle structure pour l'aire de jeux près de l'école maternelle

Depuis l'été 2023, la commune a remplacé l'ancienne structure par une nouvelle. Elle est spécialement conçue pour les enfants de 3 à 11 ans et offre pour la plus grande joie des jeunes écoliers : une tour avec toit, un toboggan glissière inox, un filet vertical, une échelle et un plan d'escalade. A noter que les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Coût total de l'aménagement et de la structure : 19 629,60 euros dont 8 000 Euros de subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace.



3. Mise en place de rayonnages communaux

La commune continue l'aménagement de son atelier municipal, rue du Chêne.

Pour optimiser la place, la commune s'est dotée d'un rayonnage supplémentaire d'un coût de 3758,78 € HT





NOTRE GRAND PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE

La commune a confié au cabinet d'architectes SONAR et à sa tête, M. COULOMBEL, le soin de mettre en œuvre le projet communal d'aménagement du centre.



L'enjeu majeur du projet est de créer une centralité structurante en relation avec les édifices publics du centre-ville, une véritable place du village, qui soit animée et propice aux échanges, tout en répondant à des besoins programmatiques liés à l'école élémentaire, qui nécessite des espaces supplémentaires avec la création de 2 salles de classes.

Ainsi, le projet côtoie deux échelles distinctes : l'une liée à une vision urbaine du développement de la ville, l'autre à des besoins de fonctionnement d'un établissement scolaire existant.

MISE EN VALEUR DU CŒUR DE VILLE :

Le projet propose l'aménagement d'une grande place publique, ainsi que la transformation de la cour de l'école en cours « oasis » avec la possibilité de mutualiser ces 2 espaces pour augmenter ponctuellement la dimension de l'espace public dans le cadre de grandes manifestations et d'évènements publics.

Les grands principes d'aménagements urbains publics suivants seront mis en place :

- Création d'une place publique à l'interface du centre-ville et du nouveau quartier résidentiel qui se situe au sud du site afin de créer une relation continue entre les commerces et les activités qui bordent le projet au Nord et au Sud de la parcelle.
- Mise en place de solutions techniques et esthétiques (jeu de rampes et de paliers) pour gérer les contraintes du PPRI (surélévation du RDC) et les différences de niveaux présentes sur le site (1m20 d'Est en Ouest), afin de permettre un accès sécurisé et aisé à toutes les personnes à mobilité réduite.
- Végétaliser massivement les espaces tout en valorisant les arbres existants.
- Déminéraliser la cour de l'école existante pour développer la notion de cour « oasis » ou d'îlots de fraîcheur au cœur du village.

- Utiliser le nouveau bâtiment comme un élément de décor de la place en le positionnant sur la limite Sud du terrain, en « fond de parcelle ». Ainsi, il crée une limite qui caractérise l'espace public.

DES ESPACES PARTAGÉS :

Un des enjeux majeurs du projet est aussi de mettre en place des espaces mutualisés entre les besoins de l'école élémentaire et les besoins d'animations de l'espace public.

La salle plurivalente et le préau joueront ce rôle. Positionnés à l'interface de la cour de l'école et de la place publique, au centre de la parcelle, ils pourront être facilement accessibles suivant le contexte, depuis l'école élémentaire ou l'espace public. Le préau est principalement positionné côté école pour les besoins liés aux activités en plein air des enfants, mais il déborde légèrement côté place publique pour permettre aux parents d'attendre à l'abri des intempéries.



La salle plurivalente a plusieurs accès indépendants et peut être accessible dans toutes les situations.

Largement vitrée sur son environnement pour être facilement visible, la salle profite d'importants apports de lumière naturelle qui feront la qualité de l'espace intérieur.

Sa hauteur est supérieure aux volumes adjacents afin d'obtenir une hauteur sous plafond qui permette la diversité des activités (scolaires et associatives), mais aussi pour se distinguer en volumétrie dans le jeu des façades, afin de créer un repère visuel qui soit capable de caractériser l'identité de la mutation du cœur du village. Le préau se raccorde à la volumétrie générale de la salle plurivalente pour amplifier l'idée d'un nouveau repère dans les aménagements publics.

Ensemble, ils matérialisent le symbole du projet urbain à l'échelle du village, mais aussi à l'échelle du projet architectural.

Le préau est positionné à cheval entre la cour de l'école et la future place afin d'assurer les fonctions suivantes :

- Abriter les écoliers pour des moments de pause ou d'activités
- Permettre la tenue de marchés abrités
- Permettre la tenue de fêtes ou de manifestations publiques

A noter la présence d'un bar au contact de la salle polyvalente et de la future place pour permettre le développement des animations collectives. Cet équipement, spécifiquement dédié aux usagers de l'espace public, a la capacité de se fermer et de disparaître du paysage lorsque son usage n'est pas nécessaire. Des fermetures mobiles sont donc mises en place afin qu'il puisse se dissimuler, s'ouvrir légèrement ou offrir un panoramique à 180° suivant les besoins.

Un rangement est aussi discrètement positionné sur la limite sud pour être accessible depuis la future place, le bar et la salle polyvalente.

UN NOUVEAU BÂTIMENT :

Le nouveau bâtiment est composé des espaces partagés indiqués ci-dessus et de deux salles de classe nécessaires au bon fonctionnement de l'école élémentaire.

Un dégagement est aussi créé pour desservir les 2 salles de classe. C'est avant tout un espace d'accueil, équipé de bancs, de rangements et de patères où les enfants pourront se préparer avant d'entrer en classe.

Une réflexion a été menée sur la compacité du bâtiment afin de trouver le meilleur compromis entre la qualité d'usage des locaux, les performances environnementales de la construction et l'économie du projet.

Les salles de classes sont spacieuses (60m²), avec de bons apports de lumière naturelle (en façade mais aussi en toiture) et une bonne maîtrise du confort acoustique. Elles possèdent tous les équipements et tout le mobilier nécessaire à leur bon fonctionnement (protections solaires, stores occultants, dispositif multimédia, rangements fermés, point d'eau, surfaces d'affichage...).

Le nouveau bâtiment cherche à s'intégrer harmonieusement dans le contexte urbain existant qui est marqué par différentes époques de construction avec chacune leurs spécificités architecturales.

La présence de toitures à pentes en périphérie du site (mairie, église, établissement scolaire, habitats individuels...) a été une source d'inspiration pour définir les nouvelles volumétries qui se caractérisent par un gabarit général compact avec des toitures à faibles pentes en zinc à joint debout.

Les façades sont composées de bardages en bois au vieillissement naturel, de grandes surfaces vitrées en menuiserie bois et de parois métalliques ponctuelles.



UNE ARCHITECTURE FRUGALE

Les performances du bâtiment sont fixées au niveau « passif » en ayant recours à des principes bioclimatiques simples, à des matériaux locaux et biosourcés, aux énergies renouvelables et à des équipements techniques performants, fiables et simples d'usage...

Le recours au béton est limité à la réalisation des fondations, de l'infrastructure et du dallage. La superstructure et la charpente sont conçues en bois, ainsi que les façades biosourcées (MOB ou Maison à ossature bois) qui sont isolées avec des bottes de paille. Nous avons sélectionné ces matériaux pour leur bilan carbone positif.

Le bois, en restant apparent, apporte de bonnes qualités spatiales en offrant des espaces chaleureux.

Différentes thématiques sont traitées dans le cadre du projet afin de mettre en place un bâtiment performant :

- Assurer le confort en toute saison avec la mise en place d'une enveloppe performante (disparition des ponts thermiques, étanchéité à l'air maîtrisée, surisolation des parois, menuiseries double vitrage...)
- Faire entrer la lumière en dimensionnant correctement les ouvertures tout en assurant un bon confort l'été avec la mise en place de brise-soleil et de stores orientables.
- Créer des locaux sains en ayant recours à des matériaux sans composés organiques volatiles (COV), ni formaldéhydes.
- Recourir aux ressources locales selon les disponibilités identifiées.
- Organiser une bonne gestion des eaux pluviales par infiltration dans le sol avec puits perdus et noues naturelles.



ZAC DU FELDELE

La commune souhaite poursuivre l'aménagement de la ZAC du Feldélé créée en 2006 et dont la première tranche est en cours de finalisation.

Dans cette perspective, la seconde tranche d'une superficie d'environ 2,1 ha, va faire l'objet d'une étude de faisabilité confiée à la société CITIVIA de Mulhouse avec pour objet de produire :

- Un diagnostic urbain et réglementaire, une étude de marché et la définition de la structure foncière du site ;

- Une proposition d'un scénario et d'un plan d'aménagement ;
- Un montage juridique et financier du projet.

Pour mener à bien ces missions, CITIVIA s'est associée au cabinet SORTONS DU BOIS pour la partie aménagement urbain et à la société SYSTRA pour les aspects liés au foncier.

Sur ce dernier point, les différents propriétaires des terrains de la ZAC seront contactés par la société SYSTRA afin d'évoquer les conditions et les modalités pour assurer à la collectivité la maîtrise foncière du site.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

FORCINAL Vincent	7 Chemin de Galfingue	Construction d'une piscine avec réalisation d'une extension.
Commune d'Illfurth	1 rue des Vergers	Construction d'un bâtiment complémentaire (2 salles de classe + salle plurivalente) avec aménagement d'un espace public en cœur du village
SCHUELLER Justin	KATZENBERG	Construction de 3 maisons accolées + 1 individuelle
MULLER Sarah	1 Rue de l'Oppidum	Construction d'une maison individuelle avec garage Construction d'un carport
DAUVERGNE Olivier	33 Route de Mulhouse	Transformation d'une grange en maison d'habitation
WOLF Jean-Paul	6 Chemin de Galfingue	Abri de jardin
OZTURK Hakan	Route de Mulhouse	Construction de 2 maisons individuelles
GANSER Claire	38 route de Mulhouse	Réhabilitation d'une annexe à habitation en vue d'y créer un logement
KARAKUS Mikael	Rue du Katzenberg	Construction d'une maison individuelle Construction d'un garage
CAMCI Kadir	23 Route d'Altkirch	Construction d'une maison individuelle
SCI MOMENA	3 Impasse du Rail	Rehaussement et modification des toitures Modification de l'aspect extérieur de la maison existante Extension de la maison existante

DEMANDES PRÉALABLES DE TRAVAUX

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet
VIGNERON Magali	3 Chemin du Buis	Construction d'une piscine semi-enterrée
ABST DEVELOPPEMENT	5 Rue du Vieux Clocher	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture
CARNOVALI Raphaël	4 Rue des Mérovingiens	Construction d'une terrasse et d'une piscine. Modification de l'escalier existant
LIGIBEL Elodie	3b rue de Bretagne	Construction d'une véranda
Rive gauche immobilier	Route d'Altkirch	Division en vue de construire
LEBRELL Charles	23 rue du Chêne	Installation de panneaux photovoltaïques
TRESCH Thierry	24 rue du Château	Installation de panneaux photovoltaïques
LE BLANC PEINTURE	5 rue Saint Brice	Isolation
COELHO Carlos	13 rue du 21 Novembre	Avancée de toit
LIGIBEL Elodie	3b rue de Bretagne	Pose d'éléments en L hauteur 1.20 m
KUNEMANN PHILIPPE	9 rue des Orchidées	Panneaux photovoltaïques

BELLOUIN Olivier	4 rue de l'Oppidum	Extension de la pergola
WOLF Benoît	2 Impasse du Rail	Construction d'un mur de soutènement et d'une clôture
HAUSSER Fabrice	7 Impasse des Violettes	Travaux de viabilisation de parcelles
DIETEMANN Cécile	10 rue Saint Brice	Ravalement de façade
BARROIS Bettina	27 Route d'Altkirch	Réfection d'un muret
KLEIBER Jean	9 rue du Chêne	Ravalement de façade
OK Umut	27 rue Burnkirch	Escalier, balcon et isolation extérieure
HANSER Priscillia	80 route de Mulhouse	Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre
CASABONA Antoine	2A rue du Katzenberg	Réalisation d'un préau
BRUNNER Nadine	5 rue du Hammen	Ravalement de façade
SCI FRANCKELLA DU CHATEAU	26 rue du Château	Clôture souple
MAZO Patrick	20 rue Saint Brice	Mise en place d'une isolation et d'un bardage
GOEPFERT Benoît	58B route de Mulhouse	Clôture grillagée
KILLIAN Stéphane	5 rue Saint Brice	Changement de tuiles
HALDENWANG Nicolas	15 rue du Hammen	Piscine
WININGER Bertrand	5 rue du Muguet	Pergola
ROLL Emmanuel	13A rue Saint Brice	Bassin de nage
IKHLEF Riad	35 rue Burnkirch	Clôture et peinture du soubassement
BOECKLER Pierre	11 rue Jeanne d'Arc	Terrasse démontable
LINGELSER Bertrand	1 rue de Provence	Piscine
EHMKE Arnaud	2 rue du Vieux Clocher	Rénovation de toiture et remplacement des fenêtres
BOCHENEK Francis	5 ruelle des Cigognes	Ravalement de façade
APAVOO Guneshee	3 rue de la Gare	Création d'un balcon avec escalier et rangement sous balcon
ARKOBOIS	1 rue des Orchidées	Extension ossature bois
GIGOUT Ludovic	2 rue des Vosges	Rajout d'un carport et remplacement de la clôture
WOHLHUTER Carine	3A rue de Bretagne	Mise en place d'éléments en L en limite de propriété
MENIAI El-hadja	9 rue des Bleuets	Mise en place d'une piscine hors sol et d'une clôture
KNOBLAUCH Philippe	2 rue du Collège	Piscine enterrée
BOETSCH Ludovic	chemin de Galfingue, chemin de Reiningue	Division en vue de construire
PERJU Liliana	73C route de Mulhouse	Pergola
LANCHEC Nathalie	10 rue Jeanne d'Arc	Soubassement et grillage
LANCHEC Nathalie	10 rue Jeanne d'Arc	Ravalement des boiseries couleur anthracite
BOETSCH Francis	20 rue du 21 novembre	Clôture sur limite séparative
SAZPINAR Salman	1 Rue du Burgelen	Création d'une piscine avec murs de soutènement.
DEYBER Eric	8A rue de Bretagne	Création d'une piscine
MUSER Frédéric	1 rue des Mérovingiens	Murs de soutènement
HELL Bernard	14 rue de Reiningue	Pergola sur terrasse existante
GROSS Marlène	8 rue de Reiningue	Dépose du grillage et pose d'une bordure
WEISS Yannick	14A route d'Altkirch	Pergola
CARNOVALI Raphaël	4 rue des Mérovingiens	Ravalement de façade
WACKER Pierre	104 B route de Spechbach	Stores pour pergola
SCHILLIGER Pascal	9 rue des Artisans	Réfection de la toiture et remplacement du bardage
CARREFOUR PROXIMITE	Route d'Altkirch	Mise en peinture des menuiseries, tôle tablette pour enseigne et façades
WOLF Raphaël	104A rte de Spechbach	Piscine
DOCKWILLER Sylvain	3 rue de Bretagne	Modification de l'accès à la maison et palissade en granit
SCI DES JARDINS	37 route de Mulhouse	Ouverture de 2 fenêtres, isolation de façade, changement de la couverture, création de rampes d'accès
ROYER Philippe	1 rue des Orchidées	Remplacement d'une clôture existante par un muret en béton
SOMCO-ESH	11 à 37 rue du 21 Novembre	Travaux de rénovation extérieurs : remplacement des fenêtres de toit, ravalement des façades

Une vie économique dynamique

La vie économique d'Illfurth continue de battre au rythme des mouvements naturels de nos commerces et entrepreneurs. Certains commerçants ont quitté leurs locaux et seront rapidement remplacés par de nouveaux arrivants. Certains locaux ont déjà trouvé preneurs et sont en cours d'aménagement à l'heure où nous écrivons ces lignes. Le Crédit Mutuel a intégré son nouveau bâtiment dans le sud de notre village, laissant l'ancien local qu'il occupait désormais disponible pour subir une transformation en vue de devenir un site dédié à de nouveaux commerces de proximité. Ces commerces feront logiquement la jonction avec ceux situés dans le centre de notre village, et s'intégreront dans notre vaste projet de réaménagement.

La place en cours de création sera en effet un point central et transversal autour duquel s'articuleront les commerces alentours. Notre village est toujours aussi dynamique et attractif : des demandes permanentes de locaux dédiés à de nouvelles activités nous sont adressées. Les commerces en place génèrent une dynamique très positive et attirent à la fois un public local comme de passage.

La position de bourg centre d'Illfurth joue ainsi tout son rôle : la stratégie d'aménagement mise en œuvre et l'implantation mêlée de commerces et d'habitations en notre centre-ville permet à notre village de se développer tout en conservant son âme de proximité.

Quoi de neuf au Carrefour market d'Illfurth ?

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a du neuf, au Carrefour Market, situé au centre de notre village.

Commençons peut-être par ce qui ne change pas : nos dynamiques et souriants gérants Julia GRANDGEORGE et Estéban BOEHLI sont toujours à la tête du Carrefour Market, magasin qu'ils ont repris depuis le 26 octobre 2022. Ils sont épaulés par 3 personnes supplémentaires qui se relaient pour accueillir la clientèle chaque jour. Et cette fine équipe déborde d'idées pour rendre leur magasin plus proche de la clientèle, et certaines d'entre elles ont été mises en œuvre récemment.

Le premier changement se voit dès l'extérieur du magasin : le local a été intégralement relooké. Une devanture blanche et les derniers visuels de couleur verte ont remplacé les panneaux précédents, suivant un cahier des charges plus contemporain répondant aux derniers concepts plus responsables que l'enseigne souhaite mettre en avant. Adieu donc l'ancien totem, ainsi que l'enseigne orange, et bienvenue aux couleurs plus modernes ! Une belle fresque personnalisée a été réalisée sur la vitrine et met en avant une représentation de notre village. On se trouve à Illfurth, et nulle part ailleurs.

A l'intérieur, le magasin a été également repensé : des meubles en bois sont disposés dans le magasin, ainsi que des frigos flambant neufs protégés par des portes étanches afin de limiter la déperdition de température et la perte énergétique. L'éclairage LED a remplacé les anciens néons dans toute la superette, permettant aussi de limiter

la consommation électrique tout en assurant un éclairage plus performant. Un espace dédié aux fleurs a fait son apparition et la zone consacrée aux fruits et légumes s'est étoffée et propose des produits toujours de grande qualité. Nos jeunes commerçants ont également créé une cave à bières fraîches (et locales) ainsi qu'une cave à vin tempérée constituée, entre autres, de vins rosés, crémants prêts à être achetés à température de dégustation.

Le renouveau se fait donc à la fois dans la forme mais aussi dans le fond : les assortiments dans les rayons ont été retravaillés et étoffés de plus de 500 références supplémentaires, en tenant compte des demandes et goûts des clients, tout en mettant en avant des partenariats locaux et directs comme les salaisons « Tempé » ou les pâtes « Valfleuri ». L'offre des produits laitiers, salaisons, mais aussi surgelés a été renouvelée à 90%. Des produits issus de producteurs locaux sont mis en avant sur des espaces dédiés (miels, bougies, pâtes, thés). Le magasin sert également de point-relais pour y retirer des colis.

Plus globalement, l'espace de vente a été repensé dans sa totalité et se présente sous un nouveau concept : nous ne sommes plus dans une simple supérette mais dans un espace multi-service de centre-ville, où l'on se sent bien. Aussi, une machine à café est à la disposition des clients à l'entrée, ainsi qu'un four micro-ondes qui trouve son utilité auprès des salariés de passage aux heures des repas, ce qui leur permet de réchauffer les plats cuisinés à leur disposition dans les rayons. Une « tour de chauffe » sera

bientôt installée et permettra d'acheter des repas chauds parmi une sélection de 7 plats individuels sélectionnés quotidiennement et destinés au tout public, à côté d'une gamme de pains et de snacking à emporter.

Il ne manque plus que des tables et chaises pour pouvoir s'y installer. Qu'à cela ne tienne : Julia et Esteban y songent... et pourquoi ne pas installer un ou deux mange-debout pour permettre aux clients de consommer sur place ? L'idée est en gestation...comme de nombreuses autres.

Il faut dire que nos gérants ne ménagent pas leurs efforts pour rendre la vie plus facile à leurs clients : ils ont à cœur de s'adresser à tous les profils de consommateurs, qu'ils soient de passage et parfois pressés, ou qu'ils soient des clients réguliers qui viennent aussi faire leurs courses en prenant leur temps, pour partager des moments d'échange et de convivialité. L'esprit se veut familial : c'est un commerce local à taille humaine.

Le succès semble bien au rendez-vous puisque pas moins de 280 clients se rendent en moyenne tous les jours au Carrefour Market d'Illfurth pour y faire leurs courses : et pourquoi pas vous ?



Motoculture Thierry

Réparation et vente de matériel parc et jardin

M. BILLOT Thierry , ancien technicien mécanique chez Cycles GROSS , a repris l'atelier à la suite du départ en retraite d'Astrid GROSS.

Il se consacre aux réparations et à la vente dans le domaine de la motoculture de plaisance, (tronçonneuse, tondeuses, débroussailleuses, broyeur, ..) toutes marques, et affûtage des lames de taille-haie, de chaînes de tronçonneuses sécateurs et scie à ruban, et propose aussi des pièces détachées, petit outillage et consommables (huile, essence longue durée, fil ...) .

Il compte aussi reprendre dans un avenir proche, les locaux libres de l'entreprise GROSS pour y créer un local de vente.

Les heures d'ouverture : Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - Le samedi : de 8h30 à 12h00

2 rue des vergers 68720 ILLFURTH -

Contact : motoculturethierry@gmail.com - 09 86 20 92 15



KREBS PASSION CUSTOM

Kilian KREBS a repris l'ancien bâtiment de MOTO PASSION pour reconduire l'activité moto.



Il propose l'entretien et la réparation des motos de marques japonaises (Honda, Yamaha , Suzuki et Kawasaki) et les Harley-Davidson, la customisation et la personnalisation, et la recherche de motos rares.

En outre, il propose aussi la vente d'accessoires (habillement, casques, gants, etc, sur commande) et de consommables, huile de chaîne, liquide de refroidissement.

Ouverture :

Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Le samedi de 10h00 à 16h00

KREBS Kilian : 19, chemin du Buis 68720 ILLFURTH

krebspassionkustom@gmail.com

Page Facebook KREBS Passion Kustom



Florence STUDER GERRER

Florence STUDER-GERRER vous invite « Au Jardin de Flo », une balade sensorielle pour se reconnecter à soi-même..



Elle propose, différentes techniques de relaxation et de détente : le massage énergétique avec des huiles essentielles, le Shinzu, l'Ukiyo, la sonothérapie avec des bols tibétains, la luminothérapie, l'utilisation des aimants et divers massages spécifiques. Des soins esthétiques traditionnels, épilations, gommages...viennent compléter une palette au service d'un bien-être complet et ressourçant.

En parallèle, elle propose dans les entreprises des ateliers visant à améliorer la Qualité de Vie au Travail, QVT. Avec elle la respiration, la confiance en soi, la gestion des priorités, et d'autres techniques seront abordées et éprouvées avec des répercussions positives sur le bien-être des équipes.

Après une première vie à enseigner en cosmétique et esthétique, elle réussit un master en biochimie et physiologie animale et végétale et démarre une carrière en entreprise.

Sensible au mal-être de ses collègues, elle choisit de se former et d'acquérir des techniques de mieux-être pour insuffler la bienveillance, la sincérité, l'empathie, le respect et la tolérance autour d'elle. Et c'est parti pour une nouvelle vie professionnelle pleine de sens, dont vous serez les bénéficiaires.

Les diverses techniques en massages et soins énergétiques lui permettent d'aborder l'être humain de manière holistique pour aider les gens dans tous les aspects de leur être, physique, énergétique, mental et émotionnel.

Envie d'essayer ses soins reconfortants ? Prenez rdv au 06 81 57 81 19 ou retrouvez Florence sur son site aujardindeflo.wordpress.com pour en savoir plus.

aujardindeflo68@gmail.com



CA ROULE POUR LE GARAGE « AUTO SERVICES DE L'ILL »

Cette année, le garage AD « AUTO SERVICES DE L'ILL » d'Illfurth va souffler ses 25... bougies ! Et que peut-on souhaiter comme plus beau cadeau à cette occasion, que de se voir décerner le prestigieux titre de « Meilleur garage de France » ?

Tout ceci ne tient pas du hasard : un retour sur le passé s'impose pour bien comprendre comment ce prestigieux label est arrivé jusqu'à notre village.

Electrotechnicien de formation, rompu aux moteurs diesels et aux groupes frigorifiques, Richard WALTERSBERGER a travaillé pendant 25 ans dans le domaine des transports ferroviaires avant de s'installer en 1999 dans l'ancien garage FORD à l'entrée de notre village, en vue d'y développer une activité de mécanique et carrosserie automobile multimarques. Après des débuts difficiles, il a entrepris de se constituer patiemment une clientèle fidèle en mettant tout son savoir-faire et sa rigueur au service de la satisfaction de ses clients.

Son expérience et sa détermination le poussent à apporter les meilleurs soins aux véhicules qui lui sont confiés, tout en prodiguant les conseils avisés auprès de ses clients. Richard WALTERSBERGER souhaite cultiver l'excellence, dans un milieu où les techniques sont en constante évolution et les outils de plus en plus tournés vers les technologies de pointe et l'électronique. Il décide en 2002 d'adhérer à un réseau de

garages multimarques implanté dans toute la France (et comportant environ 2000 adhérents) et appose ainsi l'enseigne « AD » (Autodistribution) sur la devanture de son entreprise. Ceci lui permet d'accéder aux circuits d'approvisionnement, de communication et de formation de ce réseau, tout en conservant son indépendance.

En 25 ans d'activité, il a développé la clientèle de son garage, comme le panel des prestations proposées : entretiens, réparations, carrosserie, diagnostics, pare-brise, pneumatiques. En toute logique, il a étoffé son équipe, aujourd'hui constituée d'un chef d'atelier (Alexandre), de trois apprentis (Julien, Mathieu et Nathan) et d'une assistante de direction (Claire).

Curieux par nature, s'intéressant à l'évolution de son milieu professionnel, il a à cœur de s'entourer de collaborateurs engagés, consciencieux et perfectionnistes. Il encourage ainsi ses salariés à se former continuellement et à tendre vers l'excellence : c'est ainsi que Mathieu s'est vu décerner le titre de « Meilleur apprenti de France » en 2021 ; il a également été médaillé d'argent aux sélections départementales des Olympiades des métiers en 2022, et lauréat en 2023, du prix National des apprentis de la Légion d'honneur, devant 70 concurrents. Julien n'est pas en reste : il a été promu « Meilleur apprenti de France » en 2023 : au garage AD d'Illfurth, on cultive les récompenses !



Il n'est donc pas étonnant d'apprendre que le garage a été sélectionné (ainsi que 6 autres dans le Haut Rhin et 493 en tout en France) sur un total de 25000 garages en 2024 pour se voir décerner le titre de « Meilleur garage de France » !

Ce titre vient en réalité récompenser tant les valeurs professionnelles qu'humaines de notre garagiste : Richard WALTERSBERGER est en effet un homme humble, assertif, doté d'un sens de l'écoute et ayant pour valeurs essentielles la conscience professionnelle et le sens de l'engagement. Cette distinction vient aussi confirmer la grande satisfaction qu'expriment les clients qui confient leurs véhicules à ses équipes.

Richard WALTERSBERGER a officiellement pris sa retraite depuis 2019-2020, mais il s'engage encore aujourd'hui quotidiennement aux côtés de son équipe, dans son garage, pour répondre aux nombreuses sollicitations de sa clientèle en vue de lui apporter le meilleur service possible.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à Richard et à toute son équipe pour cette distinction qui fait la fierté de notre village !



FRÉDÉRIC BRUCKERT « UN NOUVEAU CHEMIN »

Informaticien, c'est en tant que patient, qu'il a découvert en 2008 les bienfaits du Reiki, une méthode simple et puissante qui lui a permis de reprendre confiance et de retrouver son chemin. Cette découverte l'a poussé à se former dans cette discipline et à étendre ses compétences dans les techniques de massage sonore aux bols tibétains. A travers ses formations, il a compris qu'un nouveau chemin allait s'ouvrir devant lui.

Frédéric BRUCKERT a ouvert en 2023 son cabinet d'énergéticien à Illfurth, au 10 rue du 21 novembre.

Il propose des soins qui visent à retrouver le bien-être, l'apaisement, la relaxation, en créant un environnement de calme, d'introspection, par la pratique du Reiki et au travers des sons propagés par les bols tibétains.

**Vous trouverez toutes les informations sur son site : <https://www.unnouveauchemin.com/>
06 84 89 65 33 - Un nouveau Chemin : 10 rue du 21 novembre - 68720 Illfurth**



NOS ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Sensibilisation à l'impact de la minéralisation des sols

Le 23 avril 2023, lors du marché de printemps, Sarah POUVREAU, animatrice de la Maison de la Nature du Sundgau est venue sensibiliser le public à l'impact du « tout minéral autour de sa maison ». « Un sol naturel capte 50% d'eau de plus qu'un sol artificiel. Une maison entourée de végétation résistera mieux à la chaleur et, surtout, apportera de la fraîcheur la nuit. En effet, un sol minéral ou artificiel accumule la chaleur le jour et la restitue lentement la nuit. La différence de température en été entre la ville et la campagne est de 4 à 5 degrés en moyenne, voire plus au cœur d'une ville ».

Pour lutter contre ces îlots de chaleur, privilégions les couleurs claires (toit, façades) et créons des espaces verts ouverts pour mieux réguler et contrôler efficacement la chaleur intérieure des habitations.



Stammtisch autour de l'aménagement pour la biodiversité au jardin

Le 12 mai 2023, plus d'une vingtaine de personnes se sont déplacées dans le verger communal afin d'échanger avec François JAECKEL, animateur à la Maison de la Nature du Sundgau. De nombreux conseils et astuces d'aménagement du jardin ont été donnés pour préserver et favoriser la biodiversité : planter une haie, un arbre, du lierre, installer un tas de bois, de pierres, ou encore aménager une petite mare. Entre 1989 et 2016, 76% de la biomasse des insectes volants

a disparu en Europe. La végétation sur la façade permet d'économiser 30% d'énergie en hiver et diminuer la chaleur intérieure de 2 °C en été.



En parallèle à ce Stammtisch, a été lancé un appel à participer à une exposition de photos sur le thème de la biodiversité dans son jardin. Merci à Philippe ROYER, pour ses beaux clichés qui ont été exposés en juin, lors de l'inauguration des panneaux pédagogiques (sur le même thème) réalisés par les enfants de l'école élémentaire.



Soirée sur la faune aux portes d'Illfurth

Le 10 novembre dernier, c'est dans une salle de séance archicomble de la mairie (où il a même fallu refuser du monde) que François JAECKEL, animateur de la Maison de la Nature du Sundgau, a projeté une vidéo témoignant de la présence de nombreux animaux sauvages sur le ban d'Illfurth. Située entre le Jura et les Vosges, la commune est un véritable lieu de passage

stratégique pour le lynx, le renard, le chevreuil, le sanglier, le blaireau, le furet et même le chat forestier. Devant la baisse dramatique de la biodiversité,

préserver cette faune et lui permettre de se déplacer dans les meilleures conditions possibles mérite une réflexion collective.

Un grand merci aux bénévoles impliqués dans l'ornement des lieux publics et aux habitants qui fleurissent et embellissent leurs façades, leurs balcons, leurs jardins. Vous contribuez tous activement au bien-vivre et à la qualité de l'accueil de notre village.

Un grand merci et BRAVO à toute l'équipe du service technique qui au quotidien, malgré les aléas climatiques et météorologiques, préserve et valorise notre commune par un fleurissement exemplaire.



Récupérateur d'eau

Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie à la salle polyvalente

La commune s'est équipée depuis cet automne d'un récupérateur d'eau, d'une capacité d'environ 20 m³. Cette installation permet de récupérer l'eau de pluie de la toiture de la salle polyvalente, créant une réserve d'eau pour l'arrosage de nos massifs et de nos jardinières. Cette réserve pourrait subvenir à une pénurie d'eau pendant 4 à 5 semaines.

Haute de 4 m et large de 2.80 m de diamètre, cette cuve de stockage a été fournie et mise en place par l'entreprise BOHL de Cernay, pour un montant total de 14 850 € HT. Cette cuve pourra être jumelée à une autre, si besoin.



Sobriété énergétique-éclairage public

La forte augmentation des coûts de l'énergie a poussé la commune à engager diverses actions afin de diminuer notre consommation d'électricité et de gaz.

C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de poursuivre le déploiement de l'éclairage LED sur plus de 48 points lumineux ; cela permet de diminuer l'intensité lumineuse de 70 % en pleine nuit et de réaliser de belles économies.

De plus, il a été décidé d'équiper toutes les armoires de commande d'horloges astronomiques afin d'optimiser les horaires d'éclairage public et de limiter l'éclairage de Noël au centre village.

Cout total : 29 287 € HT soit 36 144 € TTC. Prime CEE d'EDF 2 225 €.

Soit 32 919 € TTC subventionné à hauteur d'environ 50% par le syndicat d'électricité

Aujourd'hui, et en tenant compte de travaux antérieurs (dit relamping), la consommation électrique communale annuelle liée à l'éclairage public a diminué d'environ 80 % par rapport à celle de 2020.



A vos agendas : Dimanche 12 mai, lors du marché de printemps, Sarah POUVREAU, animatrice à la Maison de la Nature d'Altenach, viendra présenter un nouvel outil. Celui-ci sensibilise le grand public à la sobriété énergétique de façon simple, ludique et interactive. Il permet de comprendre l'impact et l'origine des énergies fossiles, d'évaluer l'utilisation et le coût financier de l'énergie au quotidien, mais également de donner des pistes concernant leur réduction. Seront également présents quelques bénévoles éco-jardiniers du Sundgau qui présenteront leur réseau et informeront, celles et ceux qui le souhaitent, de la tenue d'une prochaine session de formation débutant à l'automne 2024.

Bâtiments communaux

Parallèlement à toutes ces mesures, et après avoir sollicité un conseiller en énergie partagée, le conseil municipal a le souhait d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux dont certains sont encore de véritables passoires thermiques.

BRIGADE VERTE D'ALSACE



BRIGADE VERTE
GARDES CHAMPÊTRES D'ALSACE

Parmi les 150 domaines d'interventions pour lesquels les gardes champêtres sont habilités à intervenir, la prise en charge d'animaux domestiques ou assimilés occupe une part très importante de leur temps de travail.

Nous profitons de la parution de votre bulletin communal pour faire un point sur quelques réglementations relatives à « nos amies les bêtes ».

1. La divagation

Nous détaillerons plus explicitement la réglementation pour les chiens et les chats qui sont les animaux domestiques les plus proches de l'homme. Ensuite, nous aborderons celle des autres animaux domestiques, dont ceux dits de rente et les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie).

• Les chiens :

- Définition : est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse (Article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

• Les promenades :

- **en ville** : tout chien doit être tenu en laisse (Article 99.6 du Règlement Sanitaire Départemental).

- **en campagne ou forêt** : afin d'éviter tout dérangement lors de la période de mise bas du gibier, tous les chiens devront être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin (arrêté du 31 juillet 1989, article 1er). Pour le reste de l'année, se reporter au 1er point sur les divagations.

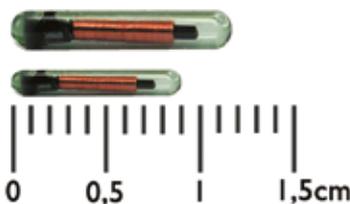
• **Les chats** : est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui (Article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

• **Les autres animaux domestiques ou assimilés** (bovins, moutons et chèvres, chevaux, oiseaux, NACS, etc...), sont considérés en divagation lorsqu'ils ne sont plus sous la surveillance effective de leur propriétaire ou détenteur (Articles L.211-19-1 à L.211-21 du Code Rural).

Attention : en cas d'absence d'identification, tout animal en divagation, capturé, sera transféré vers une fourrière désignée par la commune (pour les carnivores domestiques) ou placé dans un endroit de dépôt (pour les autres animaux).

2. L'identification

Le principal intérêt de l'identification par tatouage ou puce électronique est de retrouver votre animal en cas de perte, de fugue, de vol ou de décès.



• Les chiens et chats : le propriétaire ou détenteur d'un animal enregistré au fichier national d'identification est tenu de déclarer auprès du gestionnaire, ICAD, le décès de l'animal et les changements d'adresse, de numéro de téléphone, ou de propriétaire.

• Pour les équidés, l'identification par puce électronique est obligatoire depuis le 1er janvier 2008 (article L.212-9 du Code Rural).

• Les NAC : l'identification de ces nouveaux animaux de compagnie est particulière, car il existe en fait plusieurs types de NAC. L'arrêté du 10 août 2004 impose l'identification de certaines espèces (ex : vison, moufette, tortues terrestres, perroquets, etc...).

• Tous les animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins, et porcins) sont également soumis à des règles d'identification plus ou moins fines (marquages auriculaires, tatouages).

Grâce à ces identifications, les propriétaires peuvent également être identifiés via la Chambre d'Agriculture en cas de divagation.

Afin d'éviter toute prolifération d'animaux indésirables, le dépôt de nourriture doit s'effectuer dans un endroit clos. Le nourrissage des animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons, est interdit. (Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental). La stérilisation est le meilleur moyen pour lutter contre la surpopulation animale et la multiplication des chats haret.



Pour plus d'informations :
Brigade Verte (7j/7) :
03 89 74 84. 04
www.brigade-verte.fr



NOËLIES 2023

La commune a eu la joie d'accueillir le vendredi 22 décembre 2023, pour une nouvelle édition, les Noëlies.

Les Noëlies sont organisées par l'Association « Arts et lumières en Alsace », sous la direction de Benoît HALLER. Cette association a pour but de présenter dans les communes intéressées, des concerts de qualité, donnés par des professionnels.

Cette année, la commune a accueilli dans le cadre des Noëlies, l'ensemble CELADON: quatre musiciens de talent (au violoncelle et au luth, accompagnés par une alti et un contre-ténor), en provenance de Lyon. Cet ensemble a présenté un programme "Stella Orientalis", une suite de pièces anciennes ayant pour thème Noël.

Cet ensemble s'est produit une première fois devant des collégiens et des élèves de l'école élémentaire. Cet évènement a été préparé avec les professeurs de musique du collège et les institutrices. Puis l'ensemble CELADON a offert à la résidence St Brice une parenthèse musicale fort agréable, pour terminer à l'église Saint-Martin par un concert d'une excellente qualité.



A PROPOS DE LA JEUNESSE

Dès l'âge de 3 mois et jusqu'à 14 ans, Illfurth se met à la disposition de la jeunesse.

La commune réunit trois établissements scolaires, une école maternelle, une école élémentaire, un collège, et complète ses services publics par une crèche multi-accueil, un Relais d'Assistantes Maternelles et un centre d'accueil et de loisirs périscolaire.

Un grand merci à nos enseignants, aux ATSEM, aux agents d'entretien, au service technique, à notre bibliothécaire et à tous les acteurs éducatifs qui veillent au bon apprentissage et à l'épanouissement des enfants.

ÉCOLE MATERNELLE

1 rue du Gué, 68720 ILLFURTH

Tél. 03 89 25 43 29

courriel: ce.0680688D@ac-strasbourg.fr

Directrice : Anne BRUNNER

Horaires de fonctionnement :

- Le matin (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : 08h15 - 11h45
- L'après-midi (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : 13h30 - 16h00

Effectif total 2023 / 2024 de l'établissement : 69 élèves

répartis en 3 classes :

Voici les effectifs de l'école :

Classe de PS/MS Mme Anne BRUNNER : 23 élèves (10ps+13ms)

Classe de PS/GS Mme NASS Aurélie : 23 élèves (10ps+13gs)

Classe de MS/GS : - Mme Isabelle LUGA : 23 élèves(15ms+8gs)
- M. Nicolas STECK le mardi

Total: 69 élèves

Les classes de l'école maternelle bénéficient de la présence d'Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), employés directement par la commune. L'école maternelle d'Illfurth bénéficie de 4 assistantes : Nadine DEYBER, Véronique SCHWEITZER, Audrey BRUNGARD LOBJOIS et Nathalie KERN (en détachement syndical).

SOMMES DEPENSEES EN 2023 PAR LA COMMUNE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE :

• Frais de personnel :	134 873.26 €
• Fournitures scolaires :	2 565.00 €
• Maintenance matériel :	4 699.86 €
• Entretien des bâtiments :	7 346.89 €
• Chauffage, téléphone, eau, électricité :	8 701.29 €
• Matériel copieur :	391.78 €

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

1, rue des Vergers 68720 ILLFURTH

Tél. 03 89 25 44 54

courriel: ce.0681804S@ac-strasbourg.fr

Directrice : Marie-Josée ÉBERLEN

Horaires de fonctionnement :

- Le matin (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : 08h00 - 11h30
- L'après-midi (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : 13h45 - 16h15

Effectif total 2023/2024 de l'établissement : 133 élèves

5 répartitions de classes :

CP : 24 élèves, Marie-Agnès BRUXELLE-FEYLER

CE1 : 27 élèves, Stéphanie NEGELE

CE2 : 27 élèves, Marie-Josée ÉBERLEN et Marc BINET (lundi)

CM1 : 27 élèves, Christophe BASSO

CM2 : 28 élèves, Katia GROSSMANN

A noter que depuis novembre 2023, Faustine HIMMELBERGER, volontaire en service civique vient apporter une aide précieuse aux enseignants.

DÉPENSES A LA CHARGE DE LA COMMUNE POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

• Frais de personnel :	23 032.74 €
• Fournitures scolaires :	3 655.67 €
• Transports (piscine, sorties) :	4 557.00 €
• Maintenance photocopieur et autres :	792.07 €
• Entretien des bâtiments :	3 005.77 €
• Chauffage, téléphone, eau, électricité :	11 254.72 €
• Matériel : projecteur :	3 912.00 €

LE COLLEGE DE L'ILL :

10 Rue du Collège, 68720 Illfurth

Tél. 03 89 08 40 00 -

ce.0681932F@ac-strasbourg.fr

Site web : <http://clg-de-l-ill.monbureaunumerique.fr/>

Principal : Laurent PREVOST

Effectifs actuels : 392 collégiens

répartis dans 14 classes

A noter quelques changements cette année en classe de 6^{ème} : la suppression de la technologie remplacée par du soutien/approfondissement en français et en maths et le dispositif « devoirs

faits » deviennent obligatoires et sont inscrits à l'emploi du temps.

Orientation des élèves en fin de 3^e :

- Seconde générale et technologique : 61,50 %
- 2^{nde} professionnelle : 22,50 %
- 1^{ère} année CAP : 15,00 %
- Maintien : 1%

ÉCOLE MATERNELLE

Différents événements à la maternelle entre janvier et juin 2023

Mardi 19 janvier
spectacle
« Que d'émotions pour Simon ! »

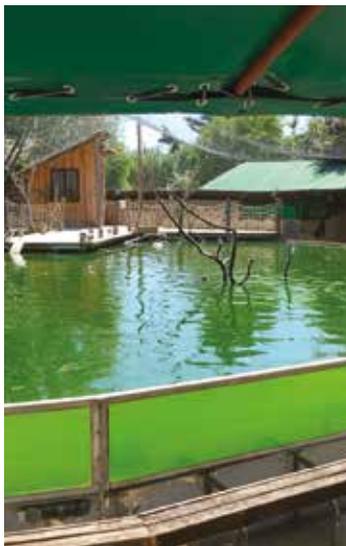
Tous les enfants de l'école ont assisté à ce spectacle interactif de la compagnie Planètes Mômes. C'était l'histoire de Simon qui a fabriqué un cerf-volant pour l'anniversaire de sa petite sœur Coralie. Mais celui-ci s'est envolé jusqu'au centre des émotions. Simon va apprendre à connaître et gérer ses émotions grâce à différents personnages qui vont lui apprendre comment faire pour qu'elles disparaissent : Emile le spécialiste de la peur, Bob celui de la colère et Suzanne pour la tristesse.



Lundi 12 juin : sortie à Naturoparc

Toutes les classes de l'école maternelle ont pris le bus pour se rendre à Naturoparc à Hunawirh. Depuis 40 ans, ce parc animalier œuvre avec passion pour la préservation d'espèces locales menacées comme la cigogne blanche, la loutre d'Europe ou le grand hamster, mais aussi pour la sensibilisation de tous à la biodiversité.

Nous avons eu un atelier pour aider la cigogne à faire sa valise pour partir dans les pays chauds quand il fera froid chez nous. Nous nous sommes promenés dans le parc où nous avons vu des tortues, des ragondins, des ânes.... Toutes les classes ont aussi assisté à un spectacle autour du bassin.



Vendredi 23 juin : orchestre symphonique de Mulhouse

Toutes les classes se sont rendues en bus à La Filature où nous avons eu la chance d'assister à une répétition de l'orchestre symphonique de Mulhouse. Nous avons pu voir et écouter des musiciens et leurs instruments dans le lieu culturel particulier qu'est la filature. Une cantatrice participait à quelques extraits.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Sortie en forêt

Dans le cadre d'une classe « hors les murs » à la Maison de la Nature du Sundgau à Altenach, les CM1 de Christophe BASSO, encadrés par Lucie et Eugénie et accompagnés de plusieurs mamans, ont durant 4 jours travaillé sur le thème « Les relations entre les animaux dans la forêt ».

Balade en forêt sur la piste des mammifères, affût aux oiseaux, chasse aux petites bêtes, mais aussi ateliers tournants où les enfants ont pu observer de près des crânes, disséquer des pelotes de rejection, ou encore participer à des activités ludiques pour découvrir les



grands mammifères de nos forêts. Sans oublier les constructions de cabanes en matériaux locaux et le fameux « marché de la forêt ».

Sur 4 jours, il y a eu de quoi faire ! Les animateurs ont eu la possibilité d'approfondir la thématique choisie avec leur enseignant, et les enfants ont eu le temps de se plonger dans la nature à la découverte de ses habitants, petits et grands. Ce fut également l'occasion de mettre en place des petits rituels et des règles de vie pour souder le groupe. Le

vivre ensemble n'a donc pas été oublié. Une belle leçon de vie en groupe et d'apprentissages appréciés à leur juste valeur par les élèves.

Merci à toutes les encadrantes du centre, aux enfants et aux mamans accompagnatrices, ainsi que pour le financement de ce super projet, par la commune d'Illfurth, par l'APESI et les parents qui ont complété la somme allouée par la coopérative scolaire.

Création et inauguration de panneaux pédagogiques

Durant l'année scolaire 2022/2023, les 5 classes de l'école élémentaire se sont engagées à participer à la valorisation du verger communal.

Epaulés par des animateurs de la maison de la Nature du Sundgau, les écoliers et leurs professeurs ont réalisé cinq panneaux pédagogiques : trois sont installés dans le verger communal et deux seront mis en place près de l'Ill et de la Largue.

Lors de l'inauguration du 30 juin 2023 dans le verger communal, le public a pu découvrir la qualité du travail réalisé par ces jeunes. Nous vous invitons d'ailleurs à venir découvrir ces magnifiques panneaux en bois qui sensibilisent le visiteur à la présence des oiseaux du verger en hiver, des insectes pollinisateurs, des plantes, à l'état de santé de la Largue et du vocabulaire de la rivière.

Bravo et merci à l'ensemble des participants qui ont œuvré à la création de ce beau projet de valorisation de notre verger communal !

Cout total du projet : 6 056.12 € TTC

Dans le cadre du GERPLAN, la Collectivité Européenne d'Alsace a accordé une subvention à hauteur de 40% du projet



COLLÈGE

Projet Olympique

En juillet 2023, Marie PARAGEAUD, professeure d'EPS, lance l'idée des valeurs du sport comme base thématique pour l'année scolaire 2023-2024. L'équipe des enseignants se fédère autour de ce thème d'actualité. Quelques mois plus tard, la machine est en branle : la chorale prépare une série de chants « sportifs », en arts plastiques chaque classe recherche son pays imaginaire et son drapeau créatif. Le 19 janvier, après la cérémonie de la Flamme, tout le monde se prépare à la Semaine Olympique du mois d'avril : ouverture musicale, défilé des 14 « pays », compétitions ludiques et artistiques, cérémonie de clôture le vendredi après-midi.

En juin 2024, les statues-mascottes créées par chaque classe serviront de nouveau décor pour le rond-point central d'Illfurth. De plus, le grand final de ce Projet Olympique réunira les meilleurs moments de l'année lors d'une soirée-événement au collège.



Le collège de l'Ill choisit l'empathie comme gouvenail

• De la définition à l'action

L'empathie est « la capacité de se projeter dans la situation de l'autre pour mieux comprendre ses idées, ses points de vue et ses sentiments, tout en conservant sa propre perspective et en évitant de porter un jugement ». L'empathie est une qualité innée mais elle peut aussi s'acquérir, se développer. C'est le pari de l'équipe éducative du collège de l'Ill.



Dès la rentrée de septembre, il a été décidé d'organiser des actions pour augmenter la bienveillance et l'empathie entre les murs du collège. Car la confiance en soi et en l'autre est un prérequis pour les apprentissages. Si augmenter l'empathie, c'est prendre en compte le bien-être des élèves et des adultes, c'est aussi permettre l'épanouissement et la réussite de chacun.

• La poursuite d'un projet contre le harcèlement

La lutte contre le harcèlement est effective depuis plusieurs années, encadrée par l'équipe pHARe, avec la méthode de préoccupation partagée. Elle porte ses fruits car elle fait appel à l'empathie des élèves. L'objectif est de faire comprendre aux élèves qu'ils font du mal en harcelant, c'est souvent plus efficace que de sanctionner.

• Une mobilisation collective cette année pour la bienveillance

Un premier temps fort a eu lieu ce jeudi 09/11/2023 après-midi où les cours ont été banalisés.

De 13h30 à 16h, chaque classe a été encadrée par deux personnes, généralement le professeur principal et un deuxième adulte. Pour clôturer ce temps de manière festive, les élèves ont ensuite participé à une grande farandole de 10 minutes en se donnant la main dans les couloirs du collège sur l'air de « Les Copains d'abord » de Brassens, chanson apprise en classe de musique par l'ensemble des élèves invités à chanter d'une seule voix cet hymne à la fraternité, en signe d'appartenance à la même communauté humaine.

• Un premier après-midi sous le signe de la découverte de soi et des autres

Les élèves ont pu participer à des activités pour apprendre à se recentrer et à mieux se connaître : techniques de respiration et de relaxation pour diminuer le stress (cohérence cardiaque), découvrir sa météo intérieure (sophrologie), découvrir ce qu'est une émotion (vidéo), être à l'écoute de ses émotions et trouver les mots pour les exprimer (les sentiments et les besoins en communication non violente), trouver ses qualités, réfléchir à comment exprimer ses émotions et lire celles des autres (exercices de théâtre).

• **L'estime de soi renforcée par le regard bienveillant de l'autre**

Les élèves ont appris à mieux reconnaître et exprimer les compétences et qualités de leurs camarades à l'aide de divers jeux : bingo, jeux de l'oie, fleurs des compliments, mots cadeaux, jeu du murmure (on va confier au creux de l'oreille d'une personne sa qualité). Ça fait du bien au moral ! L'estime de soi est un très bon rempart contre le harcèlement.

• **Une activité pour renforcer la coopération et la cohésion du groupe**

Dans chaque classe, une activité différente a été proposée pour fédérer les élèves en fonction de leur âge autour des valeurs de respect et de bienveillance mutuelle : analyse d'un extrait du film « Ma vie de courgette » pour comprendre ce qu'est le harcèlement et comment on peut privilégier l'empathie ; réalisation de posters en anglais exprimant les valeurs de la bienveillance ; réalisation de sketches pour décrire les effets des différentes émotions sur soi ; participation en demi-classe au jeu de l'oie coopératif pour prévenir le harcèlement homophobe, sexiste et sexuel (outil pHARe) ; analyses de situations concrètes de harcèlement ; jeux de rôles ; jeu de "l'île déserte" pour apprendre à convenir de décisions en commun et écouter l'opinion de l'autre ; réalisation d'arbres de la bienveillance ; confection de bracelets de la solidarité à 3 ; réalisations d'affiches

sur l'empathie ; en arts plastiques, réalisation de masques en coopérant pour travailler sur la représentation graphique des émotions. La créativité était au rendez-vous, la coopération entre enseignants a été source de richesse.

• **Un axe fort du collège**

Travailler sur la bienveillance et l'empathie, ça n'est pas nouveau au collège de l'III.

Il y a deux ans, des élèves volontaires et deux adultes ont été formés à la médiation dans la gestion des conflits suivant la communication non violente. Les délégués de classe ont également été sensibilisés à ces méthodes.

L'an passé, une équipe d'adultes a également été formée dans le cadre du Projet pHARe de l'Education Nationale à la méthode de la préoccupation partagée.

Ces diverses actions vont se poursuivre pour veiller à ce que le climat du collège soit le plus apaisé possible.

De manière collective, diverses actions se poursuivront tout au long de l'année. À la période de Noël les élèves seront invités à participer aux « bienveillants invisibles », sortes d'anges gardiens qui prendront soin les uns des autres, tout en restant mystérieux. À la Saint-Valentin des petits mots gentils seront échangés pour renforcer l'estime de soi.

ILLFURTH, UNE COMMUNE VIVANTE

FÊTE DES RUES

Cette année encore, et pour la 12^{ème} fois, les 6 associations impliquées (le club de football préposé à la confection des tartes flambées, la société des aviculteurs aux barbecues pour la cuisson des grillades, l'amicale des sapeurs-pompiers au service repas et buvette, les scouts et guides de France à la préparation des sandwichs et crêpes, les basketteurs et les pêcheurs aux entrées et au nettoyage des rues) ont organisé la fête des rues sous la houlette de l'AMSL.

Une météo très favorable a permis à des milliers de badauds de déambuler dans les rues dans le but de trouver la perle rare et de dénicher de bonnes affaires.

De nombreux stands étaient installés de part et d'autre des rues de notre commune amenant une formidable ambiance.



La prochaine fête des rues aura lieu le jeudi 9 mai 2024, vous trouverez le flyer d'inscription sur le site de la commune ou par mail : à fdrillfurth68@gmail.com

2023, UNE ANNÉE PLEINE D' ACTIONS



- **29 avril** : participation à la journée citoyenne. Atelier de peinture de vieux vélos pour une décoration haute en couleurs dans les rues du village en vue du passage du Tour d' Alsace le 29 juillet 2023.



- **13 mai** : participation à la cérémonie patriotique et à l'inauguration de la stèle du soldat tunisien



- **11 novembre** : participation à la commémoration



- **Octobre** : préparation et choix définitif des plants pour l'extension du verger communal avec Céline FEDER et Michel WOLF, responsables techniques en charge des espaces verts. Chaque jeune élu a entrepris des recherches sur les différentes essences choisies.

Cognassier : Martin FORCINAL, Néflier : Raphaël VALDENAIRE, Poirier : Joanne SAUVAGEOT, Cerisier : Alexandra ETIENNE-ANDRES, Cassissier : Manon RESCH, Groseillier : Alice ROUSSEAU, Noisetier : Valentine GUTLEBEN, Eglantier : Clélia HERTEL, Sureau noir : Eliot WOLF, Pommier : Clément ROYER, Framboisiers : Robin JAUSY, Rosier des champs : Pauline DUPUY.

- **25 novembre** : plantation d'une haie et d'arbres dans le verger communal avec les parents et des bénévoles (4 arbres fruitiers et 22 arbustes) Merci à tous les participants !

Coût total des plants : 434, 89 €. Prise en charge de 40 % par la CEA ans le cadre du GERPLAN.

Une inauguration est prévue en juin 2024.



- **20 décembre** : animation du goûter de Noël à la Résidence St Brice (Chants et concert)



- **19 janvier 2024** : présence aux vœux du maire

D'autres projets s'annoncent déjà avant la fin de leur mandat en juin prochain comme la plantation d'arbustes autour de l'hôtel à hirondelles, la création d'une boîte à livres près de l'aire de jeux de l'école maternelle et l'organisation des olympiades d'Illfurth pour les enfants du village.

Un immense BRAVO à : Pauline DUPUY, Raphaël VALDENAIRE, Joanne SAUVAGEOT, Alexandra ETIENNE-ANDRES, Manon RESCH, Alice ROUSSEAU, Valentine GUTLEBEN, Clélia HERTEL, Eliot WOLF, Clément ROYER, Robin JAUSY et Martin FORCINAL pour leur belle implication dans leur fonction d'élus.

Et merci aux membres de la commission jeunesse qui encadrent le CME et aux enseignants pour leur participation bienveillante dans les projets conjoints.

MARCHÉ DE PRINTEMPS 2024 D'ILLFURTH

• **Rétrospective 2023** : Le désormais traditionnel marché de Printemps 2023 a remporté, chaque dimanche, un franc succès qui s'est manifesté par la foule nombreuse qui s'est pressée autour des stands des commerçants tout comme dans la cour de l'école. Un public nombreux a pu profiter de la chaleureuse ambiance musicale en dégustant les tapas et boissons servies par les membres du club de basket d'Illfurth.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement tous les bénévoles qui ont donné de leur temps tout au long de la saison pour permettre au marché de se tenir. Nous remercions également une nouvelle fois les différents groupes musicaux qui ont assuré l'ambiance tous les dimanches.

Enfin, nous remercions tous les commerçants qui, par leur présence et la qualité de leurs offres, font la réputation de notre marché dominical.

• Marché de Printemps 2024 :

Les marchés se suivent mais ne se ressemblent pas... La saison 2024 se tiendra du 07 avril 2024 au 07 juillet 2024 inclus pour un total de 14 marchés ! Cette 8ème édition sera néanmoins aménagée différemment pour permettre au marché de cohabiter avec le chantier de construction du nouveau bâtiment pluri-usages, qui occupera la cour de l'école élémentaire.

Si les stands des commerçants seront toujours situés sur la place du Général De Gaulle, le bar à tapas, les groupes de musique et l'espace dédié aux bancs et tables retrouveront donc provisoirement leur emplacement des débuts, dans la cour située entre l'ancienne et la nouvelle mairie.

Le concept restera le même : il sera possible de déguster les tapas confectionnés par les commerçants tout en profitant de la carte de boissons proposée par le club de basket. Des groupes musicaux assureront l'ambiance presque tous les dimanches.

Vous retrouverez vos commerçants préférés ainsi que des animations et thématiques chaque dimanche. Nous vous réservons même des surprises avec quelques nouveautés !

Il ne fait aucun doute que cette nouvelle édition du marché de printemps d'Illfurth tiendra une fois encore ses promesses pour assurer une bonne ambiance dans notre village !



Participation citoyenne

La commune et la gendarmerie ont mis en place, en 2018, un dispositif qui vise à développer auprès des habitants une culture de la prévention de la délinquance, de favoriser le rapprochement entre les forces de l'ordre, les élus locaux et la population et d'améliorer l'efficacité des interventions.

Deux fois par an, la gendarmerie rencontre les membres de la participation citoyenne pour faire le bilan des événements et des suites données aux signalements effectués, pour rendre attentif sur les évolutions des pratiques délictuelles.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, il suffit de contacter la mairie :
03 89 25 42 14 ou
mairie@illfurth.fr



DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES

Le 1^{er} septembre, les services de l'accueil, de l'urbanisme et de la comptabilité ont rejoint, dans le bâtiment annexe de la mairie, le service de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

La commune avait racheté en 2022 l'ex-bâtiment de la communauté de communes d'Illfurth, pour à terme, y installer tous les services de la commune et permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. C'est désormais chose faite : les services sont installés. Il reste encore à aménager le 1^{er} étage de ce bâtiment pour y accueillir les cérémonies de mariage.

Quant au bâtiment de l'actuelle mairie, une redistribution des locaux sera faite quand les écoles auront intégré les nouveaux bâtiments en construction.





UNE STÈLE INAUGURÉE EN L'HONNEUR DE NOS LIBÉRATEURS

Le 13 mai 2023, une stèle est inaugurée officiellement au croisement de la rue Burnkirch et de la rue de Heidwiller, à côté du pont de l'Ill, en présence du Sous-Préfet d'Altkirch, de nombreux élus, des forces vives de la commune, de représentants des associations patriotiques, de la fanfare des Hussards d'Altkirch, des sapeurs-pompiers locaux, des jeunes du Conseil municipal des enfants.

Cette manifestation a permis de rappeler les moments douloureux de la libération de notre village et de rendre hommage aux soldats blessés et tués ces jours-là.

Illfurth est libérée le 21 novembre 1944, vers 14 heures, par un détachement du CC1 placé sous le commandement du commandant Létang. Le CC1, premier groupement tactique était composé principalement du 2^e régiment de cuirassiers et du 3^e bataillon de zouaves portés. Le 22 novembre, les Allemands, repliés sur les hauteurs du Thannhoeltzle, de l'autre côté de l'Ill vers Heidwiller, déclenchent des tirs d'artillerie sur le village.

Le 23 novembre 1944, les tirs de mortiers allemands reprennent le matin et font plusieurs victimes civiles dont trois enfants, Aimé Fritsch, Anne-Marie Fritsch, Marie-Madeleine Koenig et un adulte Emile Hofstetter. D'autres civils sont également blessés au cours de ces bombardements. Le commandant Létang décide alors de monter une action offensive pour nettoyer la position. L'opération débute vers 12h30 par un tir de canon et de mortier sur la lisière du bois. Ensuite l'attaque est menée conjointement par des chars légers en provenance de Tagolsheim, par des chars lourds et l'infanterie passant par le pont d'Illfurth. L'infanterie a pour ordre de prendre la piste directe vers la lisière.

Lors de la traversée de l'Ill, les troupes françaises essuient des tirs d'armes légères. C'est à ce moment-là que le soldat Ammar Ben Amara ben Maas est tué. L'opération atteint son objectif. La position est neutralisée, des soldats allemands sont tués et une quinzaine d'entre eux sont faits prisonniers. Dès la fin des combats, l'infanterie rejoint sa base de départ à Illfurth.

Né en Tunisie en 1918, agriculteur de profession, Ammar Ben Amara ben Maas a été enrôlé dans le 3^e bataillon de Zouaves portés sous le matricule 1265. Il repose aujourd'hui à la nécropole de Sigolsheim. D'autres soldats sont blessés plus

ou moins grièvement lors de cette opération militaire dont, notamment, le caporal Lemoine ainsi que le soldat Mohamed Ziadi, devenu par la suite citoyen d'honneur de notre village et qui repose au cimetière communal.

Ce monument, érigé par le Souvenir français d'Altkirch et la Commune d'Illfurth, est l'occasion de rappeler les événements tragiques qui se sont déroulés à proximité de cet endroit. Il est aussi le signe de toute notre reconnaissance à nos libérateurs de la première division blindée du général de Lattre de Tassigny, composée en grande partie de soldats nord-africains issus des anciennes colonies françaises.



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2023

SÉANCE DU 16 JANVIER 2023 :

- Demande de subvention au titre de la DETR – construction d’une salle plurivalente et de deux salles de classe
- Nomination d’un garde-chasse
- Personnel communal :
 - Création de poste – Grade de technicien
 - Modification du tableau des effectifs
- Urbanisme :
 - Division foncière – Déclassement dans le domaine privé de la commune - Section 6 - parcelle 509
 - Acquisition d’un terrain – section 8 / parcelles 179 et 180
 - PLUi – Conclusions et avis de la commission d’enquête publique
- Motion : évolution statutaire des garde-champêtres

SÉANCE DU 13 MARS 2023 :

- Approbation des comptes administratifs 2022 :
 - Compte administratif commerce
 - Compte administratif chaufferie
- Approbation des comptes de gestion commerce et chaufferie bois 2022
- Affectation des résultats :
 - Budget principal
 - Budget annexe commerce
 - Budget annexe chaufferie
- Vote du budget principal :
 - Vote des taux des 3 taxes
 - Vote des subventions
 - Approbation de la fongibilité des crédits
 - Autorisations de programme :
 - Annulation de la vidéoprotection
 - Actualisation de l’aménagement du centre-ville
- Vote des budgets annexes :
 - Vote du budget commerce
 - Vote du budget chaufferie
 - Fixation du prix du KWH bois
 - Approbation de la fongibilité des crédits sur les deux budgets annexes
- Vote d’une ligne de trésorerie
- Convention d’étude du Feldelé – CITIVIA
- GERPLAN – demande de subvention

SÉANCE DU 19 AVRIL 2023 :

- Approbation du compte financier unique (CFU) pour l’année 2022
- Affectation des résultats - Budget principal 2023
- Présentation de l’APS – aménagement centre-ville
- Cérémonie patriotique du 13 mai 2023
- Vote de subvention à l’association « le souvenir français »
- Dispositif ANTS – Titres électroniques sécurisés

SÉANCE DU 15 MAI 2023 :

- Forêt communale : renouvellement de l’engagement à la certification PEFC

- Domaine privé communal : vente d’un véhicule
- Journée citoyenne : bilan et remboursement de frais
- Finances : section d’investissement - achat d’une structure multi-activités – aire de jeux du Feldelé
- Chasse communale : décision d’affectation des produits de la chasse
- Personnel communal :
 - Création de poste – agent d’accueil
 - Modification du tableau des effectifs
- Intercommunalité : présentation du rapport d’observations définitives de la chambre régionale des comptes

SÉANCE DU 12 JUIN 2023 :

- Contrat de territoire Sud-Alsace avec la CEA : approbation
- Référent déontologue pour les élus : désignation du référent
- Tarification des salles communales : approbation des nouveaux tarifs
- Personnel communal :
 - Création du poste de responsable des affaires communales
 - Modification du tableau des effectifs

SÉANCE DU 10 JUILLET 2023 :

- Renouvellement de la commission communale consultative de la chasse
- Finances : budget chaufferie – décision modificative
- Marchés publics : mise en accessibilité de l’école élémentaire :
 - Avenant au lot 1
 - Avenant au lot 4
- Approbation de l’APD (avant-projet définitif) de l’aménagement centre-ville
- Prémption d’un terrain sis rue du 21 novembre:
 - Proposition d’aménagement de l’ADAUHR
 - Approbation de la préemption
 - Délégation du droit de préemption à l’établissement public foncier d’Alsace (EPF)
- Approbation de la convention de portage et de mise à disposition du bien par l’EPF d’Alsace

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023 :

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2023
- Chasse : approbation du procès-verbal relatif à l’affectation du produit de la chasse
- Finances :
 - Budget et comptabilité :
 - concordance du solde d’exécution entre le BP 2023 et le CFU 2023
 - décision modificative « commerce alimentaire »
 - Attribution d’une subvention exceptionnelle à la SPA
- Vente de terrain à bâtir : ZAC du FELDELE – section 6 parcelle 728

- Délégué préfectoral : PLUi de la ComCom Sundgau
- Déchetterie : proposition de la ComCom Sundgau concernant l’avenir de la déchetterie
- Convention d’occupation du domaine public par les forains

SÉANCE DU 09 OCTOBRE 2023 :

- Chasse : approbation du cahier des charges communal et du principe de la convention de gré à gré avec le locataire sortant, fixation des deux lots communaux, approbation du projet de bail de la chasse et autorisation de le signer
- Syndicat de Territoire d’Énergie Alsace (TEA) :
 - Modification du périmètre de TEA et adhésion de nouvelles collectivités territoriales
 - Rapport annuel d’activité et du compte unique financier 2022.
- Assainissement : présentation du rapport annuel d’activités de la ComCom Sundgau
- Collecte des déchets : présentation du rapport annuel d’activités de la ComCom Sundgau
- Proposition d’arrêté municipal instituant une obligation de ramassage des déjections canines
- Définition des zones d’accélération du développement des énergies renouvelables

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2023 :

- Chasse : agrément des permissionnaires pour les 2 lots communaux de chasse
- Finances :
 - Subvention de fonctionnement aux clubs sportifs
 - Subvention exceptionnelle aux « Noëlies »
 - Frais de mission pour le congrès des maires
 - Budget commerce : décision modificative n° 2
 - Ouverture d’un compte à terme
 - Délégation au maire pour la tenue du compte à terme
- Urbanisme : acquisition de parcelles
- Définition des zones d’accélération du développement des énergies renouvelables
- Personnel communal : révision des taux de l’assurance protection sociale complémentaire risque prévoyance

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023 :

- Zones d’accélération du développement des énergies renouvelables : validation des cartes
- Finances :
 - Dépenses d’investissement 2024
 - Subvention exceptionnelle
 - Décision modificative N°1
- Mobilités : appel à projets AVELO 3
- SIAEP : convention de mandat pour l’acquisition, l’entretien et la mise en place de poteaux d’incendie
- Urbanisme : adhésion à la mission de récolement des autorisations d’urbanisme
- Association foncière : convention de mise à disposition de personnel

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

En tant que Chef de Corps des sapeurs-pompiers d'Illfurth, je suis fier de vous adresser ces quelques mots.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des sapeurs-pompiers Illfurthois. Nous disposons d'une équipe dynamique qui s'investit tout au long de l'année. Gardons à l'esprit que notre mission est de sauvegarder les vies et de protéger notre communauté. Que ce soit le jour ou la nuit, dans la plus grande discrétion, nos sapeurs-pompiers illfurthois interviennent auprès de nos concitoyens pour la protection des biens et des personnes.

J'adresse mes remerciements particuliers aux familles qui soutiennent l'engagement de nos sapeurs-pompiers avec patience et compréhension.

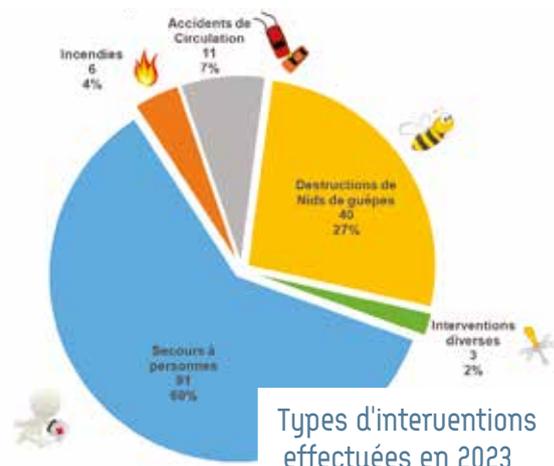
D'un côté, il faut se former davantage face aux exigences réglementaires et sociétales de plus en plus fortes et aux risques de plus en plus complexes. Cette évolution se traduit par l'investissement dans l'accompagnement de nos jeunes recrues mais également dans l'entraînement, le maintien et le perfectionnement de nos compétences tout au long de l'année.

Notre défi est d'apporter une réponse opérationnelle de qualité.

De l'autre, après le passage à la gestion individuelle en 2022 (système d'alerte personnalisé), nous nous sommes concentrés en 2023, à modifier notre règlement intérieur qui fixe les modalités d'organisation du Corps Communal et du fonctionnement du Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI).

Enfin, je tiens à remercier M. le Maire et les membres du conseil municipal qui nous soutiennent pleinement dans la stratégie d'évolution et de modernisation du Corps des sapeurs-pompiers d'Illfurth.

*Chef de Corps d'ILLFURTH
Adj Benoit HELBERT*



Activité 2023

L'année 2023 a été une nouvelle fois rythmée. Sur les 153 interventions réalisées sur notre commune, plus de 60 % de nos interventions sont liées aux Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes (SSUAP) et à l'échelon départemental cela représente 80% de l'activité opérationnelle !

Durant la période estivale nous intervenons également pour le traitement des nids de guêpes. Cette intervention est gratuite au sein de la commune d'Illfurth. Nous avons réalisé au courant de l'année 40 interventions non urgentes. Cette mission ne relève plus obligatoirement des sapeurs-pompiers et la destruction est normalement réalisée par une société privée, à la charge du propriétaire. Au sein de notre commune nous souhaitons maintenir cette gratuité. Cependant nous vous invitons à nous solliciter uniquement en cas de nécessité.

Focus sur... notre jeune retraité Eric APTEL :

Le 1^{er} décembre 2023, notre camarade Eric Aptel a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée après 38 ans de service actif. Il termine sa carrière au grade d'adjudant honoraire.

Il a signé sa première feuille d'engagement le 1^{er} janvier 1985 au sein du corps des sapeurs-pompiers de Remiremont. L'année suivante, il intègre la très prestigieuse Brigade des sapeurs-pompiers de Paris dans le cadre de son service national. Il y passera une année riche en enseignements et retrouvera ensuite les rangs des volontaires dans différents corps, au gré de sa carrière professionnelle.

En 2006, Eric intègre le Corps de première intervention de notre village, après s'y être installé avec sa famille. Dès lors, il fait preuve d'une implication remarquable, ne cessant jamais de se former et apportant sa formidable expérience aux plus jeunes. Il fait preuve d'une très grande rigueur, qualité hautement appréciée lorsqu'on est sapeurs-pompiers.

Eric s'est aussi impliqué au niveau national, participant à une campagne feux de forêts dans l'Aude, à une campagne de dépollution en Bretagne suite au naufrage de l'Erika, ou encore apportant son aide à ses collègues vosgiens après la tempête de 1999. Il prenait aussi régulièrement des gardes actives au Centre de Secours principal à Altkirch. Et c'est tout naturellement qu'Eric, mais aussi Faty, son épouse se sont engagés au sein de l'Amicale, apportant leur aide lors des manifestations que nous organisons ou soutenons. Ils participent tous deux, chaque année, à notre traditionnel « show » de la Soirée Rouge.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'Eric nous a annoncé sa décision. Permettez nous, Eric, de profiter de cette tribune pour te remercier pour ton engagement ! 38 ans, ce n'est pas anodin ! Et parce que derrière chaque sapeurs-pompiers il y a une famille, merci aussi à Faty et à Mathis, ton fils, qui t'ont toujours soutenu pour te permettre de vivre ta passion, acceptant ton absence lors des nombreuses interventions auxquelles tu as participé.

Un grand bravo Eric et merci pour tout !



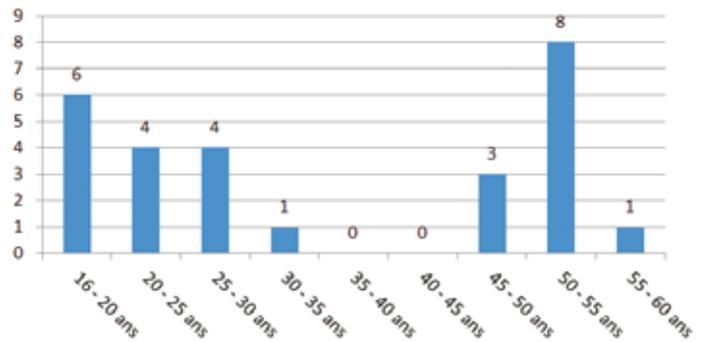
Corps des sapeurs-pompiers

Focus sur... une nouvelle recrue :

Nous venons d'intégrer Igor RUMMELHART jeune Illfurthois de 16 ans. Igor est en première générale au lycée Jean-Jacques Henner d'Altkirch. Sa volonté est de pouvoir contribuer à aider son prochain mais également d'acquérir une première expérience dans le secours à la personne. En effet, son projet personnel est d'être infirmier anesthésiste au SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation). Nous lui souhaitons de s'épanouir pleinement dans son nouveau projet de formation.



Répartition des âges au sein du corps



Cross départemental :

Le samedi 27 janvier plusieurs sapeurs-pompiers illfurthois ont participé au cross départemental (distance 7200m) au Sportenum de Saint Louis. Je tiens particulièrement à les féliciter pour leur sportivité.

- le 1^{er} Classe Benjamin Erismann premier et champion départemental juniors en 27min 19
- l'Adc Cyril Seither 27^{ème} chez les Master 2 en 43min41
- le Cpl Antoine Seither 23^{ème} chez les Seniors en 32min
- le Cpl Guillaume Wioland 48^{ème} chez les Seniors en 35min24
- le Sch Pierre Frick 78^{ème} chez les Seniors en 40min58
- l'Adj Benoit Helbert 2^{ème} chez les Master 1 en 26min22

Engagement différencié :

ENGAGEMENT DIFFÉRENCIÉ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

DEVEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE POUR UNE SEULE MISSION !

Le secours et les soins d'urgence aux personnes

Vous êtes volontaire ?
REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS

d'infos www.ssis68.fr

UDSP SAPEURS-POMPIERS
SAPEURS-POMPIERS
INDICATION SECOURS

Pour celles et ceux qui auraient envie de devenir sapeur-pompier mais qui hésitent à s'engager pour des questions de disponibilité, de crainte, d'aptitude physique ou toute autre raison, le SIS 68 et le CPINI Illfurth proposent désormais l'engagement différencié, qui offre la possibilité de s'engager pour une seule mission : le Secours et les Soins d'Urgence Aux Personnes (SSUAP).

La formation :

Après avoir suivi une formation de 6.5 jours à 13.5 jours selon les compétences recherchées, le SPV est alors en capacité d'intervenir auprès de la population sur les

missions SSUAP. Chaque année, il devra s'acquitter de 8 heures de formation de maintien des acquis.

> **Les avantages : un engagement plus souple et rapide et une formation moins chronophage.**



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale : un monde d'évasion et de partage.

À l'heure où les écrans captent notre attention, il est facile de se perdre dans le tumulte numérique. Mais saviez-vous que votre ville abrite un trésor, un lieu de découverte, d'évasion et de savoir ?

La bibliothèque municipale !

Nichée au cœur de la commune, c'est bien plus qu'un simple lieu de prêt de livres. Que vous soyez passionnés de polars, fans de bandes dessinées, ou désireux de découvrir les dernières tendances littéraires, la bibliothèque est le lieu parfait pour satisfaire vos envies de lectures.

Mais c'est aussi un espace de rencontre et de lien social où chacun est le bienvenu. Que vous veniez pour emprunter un livre, assister à une animation, ou simplement vous installer confortablement pour lire, vous trouverez toujours une atmosphère chaleureuse et accueillante.

Alors n'hésitez pas à venir et à vous plonger dans un monde où la lecture rime avec plaisir et partage !



La bibliothèque : une ruche culturelle

L'activité à la bibliothèque est rythmée tout au long de l'année entre la gestion et la mise en valeur des ouvrages, les accueils du public, les rencontres scolaires, les animations, les partenariats...

Vous pouvez retrouver le programme des animations sur le site internet de la bibliothèque.

www.illfurth.bibenligne.fr mais aussi en suivant la page Facebook de la commune www.facebook.com/illfurth/.

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous !

Retour en images :

Ateliers scolaires



Ateliers scolaires

Bébés lecteurs



Atelier relieur seniors avec l'artiste Maryline JOLY

Bibliothèque municipale

Henri Brunner
8b route d'Altkirch, 68720 ILLFURTH
03 89 88 61 36
bibliotheque@illfurth.fr
<https://illfurth.bibenligne.fr/>

Accessible PMR, parking et entrée à l'arrière des commerces du centre.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h-18h
Mercredi : 9h-12h & 14h-17h
Vendredi : 16h-18 h 30
Samedi : 10h-12 h

Tarifs :

Habitants d'Illfurth :
Adultes 5,00 € / -16 ans : gratuit
Habitants d'autres communes :
Adultes 10,00 € / -16 ans : 5,00 €

Portage à domicile

Vous êtes dans l'incapacité physique de vous déplacer ?
La bibliothèque vient à vous, sur rendez-vous.
Service gratuit, sur demande par mail ou par téléphone.

Encore plus de livres avec la Bibliothèque d'Alsace !

Créer votre compte sur le site : www.bibliotheque.alsace.eu.
Réservez vos ouvrages en ligne et venez les retirer à la bibliothèque.
(Pour bénéficier de ce service il faut être abonné à la BM d'Illfurth)

Le salon du livre 2023

Le public était venu nombreux rencontrer plus de 70 auteurs, illustrateurs, artistes du livre et du papier lors de cette douzième édition.

Une journée riche en diversité culturelle : dédicaces, expositions, animations, spectacles, ateliers, concours d'écriture... Sans oublier le Troc Livres !



Cette édition a aussi été l'occasion d'allier sport et culture, avec la sortie du livre de Jean-Paul GIRARD consacré au club de Basket Nord Sundgau, avec la présence de l'équipe féminine.



L'organisation d'un tel salon est le fruit d'un travail tout au long de l'année et ce n'est pas moins d'une quinzaine de bénévoles qui œuvrent pour que cette journée soit une réussite. Un grand merci à eux pour leur soutien et leur dévouement !!

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 06 octobre 2024, pour une nouvelle édition culturelle !

**Rendez-vous au prochain Salon du Livre :
dimanche 5 octobre 2024**

A la salle polyvalente, de 10h à 18h. (Entrée gratuite)

Au programme : Rencontre avec des auteurs, éditeurs et artistes du livre. Troc-livres, exposition, animation et spectacle !

> **Info :** La bibliothèque organisera prochainement un concours d'écriture pour les adultes et les enfants. N'hésitez pas à y participer, de jolis lots seront offerts aux gagnants lors du salon du livre.

FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

Comme chaque année, nos aînés sont invités par la commune à passer un moment convivial autour d'un repas servi en leur honneur.

Une ambiance chaleureuse, nous rappelant que Noël est proche, régnait ce 10 décembre dans une salle agréablement décorée pour la circonstance.

Après l'apéritif animé par l'ensemble Ill'Music, un succulent repas préparé avec soin par notre traiteur local a été servi et apprécié par nos convives de plus en plus nombreux.

Les enfants de l'école élémentaire accompagnés par leurs enseignants et quelques parents, ont interprété de beaux chants de Noël très applaudis par l'assemblée.

Puis M. le Maire, après un moment de silence en l'honneur de ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée, a retracé le bilan de l'an passé et décrit les projets à venir. Puis avant d'entamer tous ensemble

les chants de circonstance, un excellent dessert a régalé nos papilles. Notre pâtissier/chocolatier avait également offert un échantillon de ses douceurs et nous l'en remercions vivement. Merci Bastien.

En fin d'après-midi chacun est retourné chez lui satisfait de ce moment d'échanges et de rencontres chaleureuses et festives.



FÊTE DE L'ÉTÉ

Organisée par la commune et l'AMSL avec le concours des pêcheurs et cette année les footballeurs, cette fête qui a lieu le 14 août, a connu un franc succès. Toutes les tables ont été prises d'assaut. La météo était exceptionnellement favorable, un nombreux public en a profité pour envahir les abords de l'étang. Du jamais vu...



Dès 18h des jeux divers et variés ont été proposés aux enfants.

Tout au long de la soirée l'orchestre Moonlight Music nous a permis de danser.

Le défilé aux lampions, encadré par nos sapeurs- pompiers, est toujours très apprécié par les petits en attendant le feu d'artifice qui cette année a été majestueux. Après les années COVID puis la sécheresse de l'an passé, la Société PIROTEC nous a gratifiés d'un feu qui pouvait rivaliser avec certaines grandes villes. Merci à eux ...



RÉSULTATS CONCOURS MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, le jury à sillonné les rues de la commune pour distribuer des notes pour le concours des maisons fleuries. Si certaines réalisations restent remarquables, le jury est forcé de constater une diminution du nombre de compositions florales. La commune remercie vivement les personnes qui s'investissent dans le fleurissement.

Les résultats

Catégorie 1 : maisons et jardins et maisons voie publique

- M. et Mme WOLF-MUNCK Jean
4 Rue du Chêne
- M. MALNATI Claude, 82 Route de Mulhouse
- M. et Mme SUTTER Jean-Jacques
32 Rue du Château
- M. et Mme RIBSTEIN
Pierre 87 Route de Mulhouse
- Mme WOLF Josiane 23, Rue des Vergers
- M. et Mme WOLF Pierre Paul
106b Route de Spechbach
- M. MARTZ Raphael, 38 rue Burnkirch
- Famille REES 29, Rue de Spechbach
- M. et Mme GRELL Sébastien
21 Rue Saint Brice
- M. MATEOS Claude, 2A Rue du Vieux Clocher
- M. et Mme JARDEL - OLLAND
27 Rue des Vosges
- M. et Mme SWIRBUT Jean
29 Rue des Vosges
- M. et Mme CUNY Charles
30 Rue du Château
- Mme GROSHENY Céline, 16 rte d'Altkirch
- Mme EBERLIN Yvette, 1 Rue du Katzenberg
- Mme. RISS Henriette, Route de Spechbach
- M. et Mme ERISMANN Gilbert
31 Rue du Katzenberg
- M. et Mme CADE Roger
2A Rue du Buegelen
- M. et Mme SCHREMPP Jean-Marc
23 rue Burnkirch
- M. et Mme MELONI Livio
26 Rue du 21 Novembre
- M. KOCADURDU Nail, 51 rte d'Altkirch
- M. et Mme EBERLIN Bernard
61 Route de Mulhouse
- M. et Mme DANGEL François
34 rue du Château
- M. et Mme FORESTIER Jean-Pierre
17 Place Bochelen
- M et Mme KOPEC Jean-Marc
4 rue de Provence
- M. et Mme LOCHER Serge, 1 rue de l'III
- M. et Mme KESSLER Daniel
12 Rue de Bretagne
- M. et Mme GANSER Josy
26a Rue de Spechbach
- M. et Mme BAKAJ François
1a Chemin des Vignerons



- M. et Mme PERRET Yves
14A Rue du 21 Novembre
- M. et Mme KLEIBER Francois
4 Rue du Muguet
- M. et Mme DOCKWILLER Patrick
3 Rue de Bretagne
- M. WALTERSBERGER Richard
29 Chemin des Vignerons
- M. WOLF Michel, 15 Chemin des Vignerons
- M. HERMANN Joseph, 15a rue Burnkirch
- M. HELL Arsène, 106 Route de Spechbach

Catégorie 2 :

maisons avec balcon sans jardin

- Mme LITZLER Marie Reine, 1 Rue du Chêne
- M. et Mme LINGELSER Paul, 22a rte d'Altkirch
- M. et Mme ERTLE Martin, 21 Grand Rue
- M. Gilles VALLET, Route de Mulhouse
- M. et Mme SCHACHER-STROHM
24a rue Burnkirch
- Mme HARNIST Cécile, 13 Place Bochelen,
- Boulangerie MULLER, 7 Place Bochelen
- Mme FAHR Valentine, 26c Rue de Spechbach
- M. et Mme WOLF Benoît
6a Rue de Spechbach
- Mme MATTERN Marie-Josée
26b Rue de Spechbach
- M. et Mme MILLION Yvan
19b Rue des Vosges
- Dentiste SCHUELLER Olivier
103 Route de Spechbach

Catégorie 4 : collectifs

(hors résidence Saint-Brice)

- M. et Mme PERRON LECORE
108 Route de Mulhouse
- M. DELBARRE, 108 Route de Mulhouse
- M. BANTZHAFEN Alain, 4 Rue des Celtes
- Melle BOETSCH Marie-Josée 26b
Rue de Spechbach, appartement 2^e étage
au dessus du carrefour rte d'Altkirch
- M. DINOLFI Anthony, 108 Route de Mulhouse
- M. DEVORET Gérard, 108 Route de Mulhouse
- M. WROBEL Philippe, 108 Route de Mulhouse
- Mme. ROSENBLATT Astrid, 5 Rue des Celtes
- M. BOSCHER Patrick, 5 Rue des Celtes

Catégorie 6: "coup de coeur"

- M. et Mme CORBISIERO Antonio
7 Rue du Hammen
- M. FABRE Régis, 8 impasse de le république
- Mme KESSLER Christiane
10 Rue des Jardins

LA JOURNÉE CITOYENNE

Création de décors d'automne

La journée citoyenne du samedi 29 avril a connu un vif succès. Quelques 130 bénévoles ont répondu présents à cette manifestation organisée par la commune.

Cette manifestation est un lieu d'échanges, de partages, de découvertes et permet à des personnes qui ne se côtoient jamais, de se rencontrer dans la bonne humeur, autour de chantiers organisés par la commune.

UN GRAND MERCI À NOS BÉNÉVOLES



Ramassage des déchets



Réalisation de bancs pour le verger communal



Nettoyage de l'abri bus



Réfection d'une piste de pétanque



Désherbage



Nettoyage des monuments



Création de décors par le Conseil Municipal des Enfants (CME) pour le passage du Tour d'Alsace



La prochaine journée citoyenne aura lieu le samedi 13 avril, outre les chantiers traditionnels (ramassage, nettoyage des monuments, désherbage, restauration), nous continuerons nos travaux d'embellissement avec des décors à créer, un chemin en sable à reprofiler, des bancs à façonner et un chantier à préparer pour faciliter des fouilles ..



Restauration

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

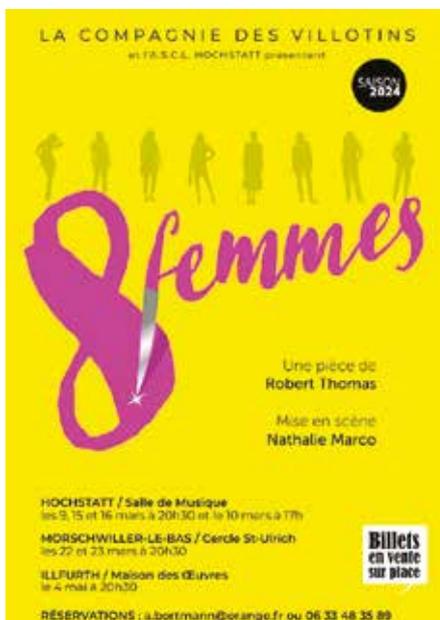
23 avril à 20h30 : Théâtre à la Maison des œuvres. La filature Hors les murs présente « LADILOM » une invitation à la découverte et au partage ; entrée 10 euros, buvette au profit des donateurs de sang.



23-24 avril : la commune accueille le cirque MAXIMILIEN, sur le parking de la salle polyvalente.



4 mai à 20h30 : à la Maison des Œuvres, Théâtre, par la troupe des Villotins, qui présente une pièce « 8 femmes » entrée 10 euros.



8 juin à 20h00 : concert à la Chapelle Burnkirch, piano/voix Pascal KELLER et Nwanda BELI « Barbara, le parfum de la dame en noir » entrée libre/plateau.



30 juin à 20h00 : chapelle Burnkirch, concert Harpe celtique et voix, donné par l'ensemble « IONNDA » entrée libre.



Du 19 au 28 août : les forains s'installent sur le parking de la salle polyvalente



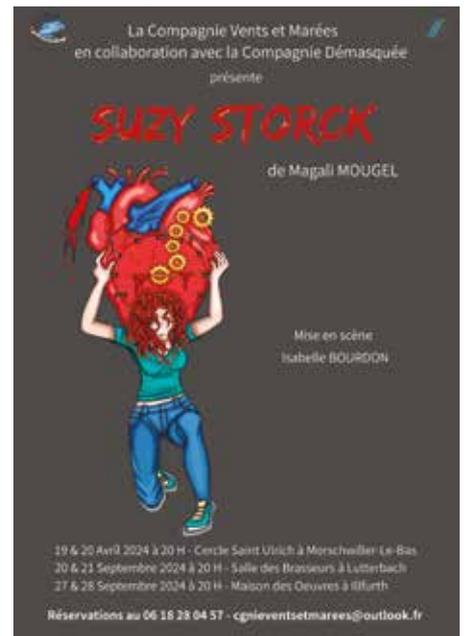
25 août à 19h00 : concert à la Chapelle Burnkirch, folk d'ici et d'ailleurs, avec Jalou'zik, JackySALY et son fils Louis, entrée libre



14 septembre : l'Ensemble Double Face à la Burnkirch



29-28 septembre à 20h00 : Théâtre à la Maison des Œuvres par la "Compagnie Vents et Marées" qui présente « Suzy Storck » une pièce de Magali MOUGEL interprétée par Sérafina PLATEROTI



9 novembre 20h00 : concert en l'église Saint-Martin : Choeur d'hommes Liedekranz d'Attenschwiller entrée gratuite plateau



22 novembre à 20h00 : soirée commémorative du 80ème anniversaire de la libération d'Illfurth



ILLFURTH FETE des RUES

JEUDI de l'Ascension
9 mai 2024
De 7h00 à 17h00

organisée par l'Association Municipale des Sociétés Locales ,
 Mairie d'Illfurth : 2 route d'Altkirch
 68720 ILLFURTH

Logos: Mairie d'Illfurth, Association Municipale des Sociétés Locales, Football-Club Illfurth 1911, Portes du Sundgau, Crédit Mutuel.



Marché de Printemps

ILLFURTH CENTRE

Le dimanche matin
de 9h à 13h
du 07 avril au 07 juillet 2024
Buvette et Tapas sur place

Logos: CCI Alsace Eurométropole, Mairie d'Illfurth, ANOM.

Le 28 février 2024, suite à la publication du décret n°2024-146, l'ANTS est officiellement devenue France Titres. Une appellation qui se traduit par une nouvelle identité visuelle qui évoque à la fois le caractère régalien des missions de l'Agence, la modernisation des titres et les services numériques accessibles sur mobiles.



RENOUVELLEMENT DES TITRES SÉCURISÉS : UN MOT D'ORDRE, L'ANTICIPATION !



RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Des vacances à l'étranger ? Pour toute première demande ou renouvellement de titres d'identité, trouvez gratuitement et dès à présent un rendez-vous.

rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

À l'approche des congés d'été et de la préparation aux examens scolaires, qui constituent des périodes de forte demande de titres, le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer a récemment relancé une campagne de communication afin d'inciter les usagers à anticiper, dès maintenant, leurs demandes et renouvellements de cartes nationales d'identité et de passeports. L'occasion de leur rappeler les deux outils facilitant leurs démarches.

1. La pré-demande en ligne

Le premier outil à promouvoir auprès de vos usagers est la pré-demande en ligne à réaliser sur le site ants.gouv.fr. Cette démarche, facultative, permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.

2. La plateforme de rendez-vous en mairie

Les usagers peuvent ensuite prendre rendez-vous en mairie en se connectant sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>.

Ce moteur de recherche mis en place par France Titres permet de visualiser les rendez-vous disponibles dans un rayon géographique déterminé. Il vous suffit de renseigner :

- la distance maximale de recherche (20, 40 ou 60 km) ;
- le motif du rendez-vous ;
- le nombre de personnes concernées par la demande ;
- la localisation.

Les supports de communication du Ministère (affiche, vignettes pour les réseaux sociaux ou votre site internet...) sont disponibles dans votre espace mairie. N'hésitez pas à les relayer et invitez vos usagers à vérifier dès à présent la validité de leurs titres d'identité !

📌 BON À SAVOIR...

Une nouveauté sur la plateforme de RDV en mairie !

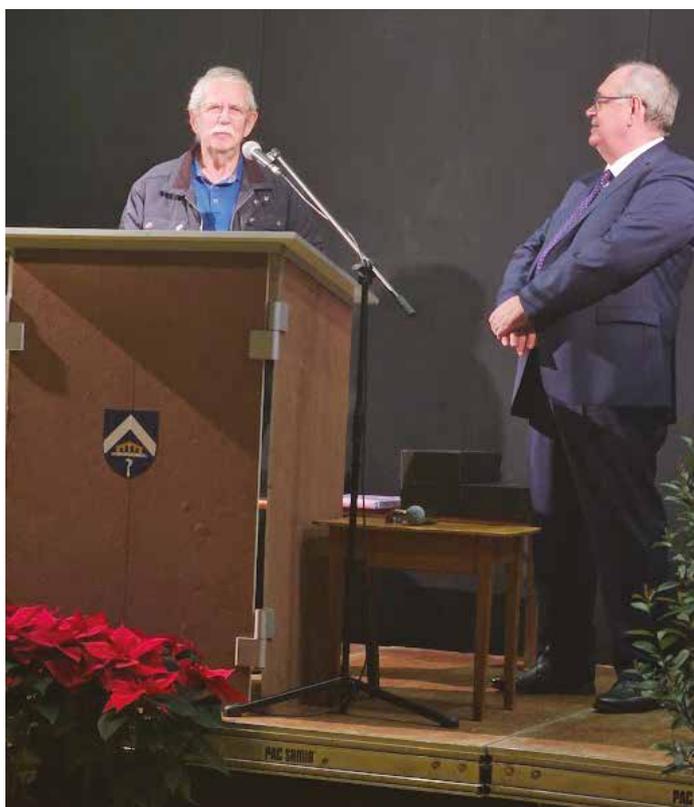
Depuis début mars, les résultats d'une recherche de rendez-vous en mairie sur la plateforme dédiée sont présentés différemment. Si auparavant ils étaient triés par date en fonction de la localisation et de la distance de recherche renseignées par l'utilisateur, aujourd'hui ils sont regroupés par lieu afin d'être au plus près de la localisation du demandeur.

Cette nouvelle présentation plus claire et plus ergonomique devrait encore simplifier le parcours des usagers et ainsi faciliter leurs demandes de titres. À noter, toutefois, que ceux qui le souhaitent peuvent toujours afficher les résultats en fonction des premiers créneaux disponibles.

Mise à l'honneur de citoyens méritants

En 2023, plusieurs Illfurthois ont eu une actualité toute particulière voire exceptionnelle et ont, de ce fait, porté haut le nom de notre commune. Ils ont été mis à l'honneur lors de la réception du Nouvel An en janvier dernier. Il s'agit de :

Monsieur Joseph HEUSCH.



Joseph HEUSCH a depuis de très nombreuses années la passion de la philatélie. Il est d'ailleurs le président de l'Union philatélique du Sundgau Altkirch. En 2018, il monte une collection ayant pour thème les premiers timbres français sur lettres émis entre 1849 et 1875. Cette exposition a obtenu le grand prix en Départementale à Colmar puis en Régionale à Kingerheim, ce qui lui a permis de concourir au niveau national en juin 2019 à Montpellier. Là, il a obtenu la plus haute distinction, le diplôme or.

Il présente sa collection à l'exposition philatélique européenne NOTOS à Athènes en 2021 et y obtient la médaille de vermeil, puis en 2023, au championnat allemand de philatélie à Trèves où il obtient à nouveau la plus haute récompense, la médaille d'or et le titre de vice champion d'Allemagne. Enfin, toujours en 2023, il obtient la plaquette Biscara, distinction décernée par la Fédération Française des associations philatéliques afin d'honorer les philatélistes remarquables pour leurs actions au sein d'un groupement.

Madame Danielle KOENIG.



Suite à un spectacle monté pour Noël 1972 avec quelques amies du basket, Danièle KOENIG, qui s'appelait encore VOEGLIN à l'époque, lançait en 1973 une nouvelle activité au sein de cercle catholique Saint-Martin. Il s'agissait de danse collective tout d'abord puis très vite, le groupe s'est spécialisé dans le folklore alsacien et a pris le nom de Burgdeifala. Ses membres ont participé à des stages d'apprentissage puis de perfectionnement afin de maîtriser les chorégraphies et de se doter d'un répertoire. Le groupe a également entamé des recherches sur le costume, les musiques, les traditions. En 1978, il quitte le cercle et se constitue en association dont Danièle KOENIG sera la présidente de 1978 à 2008. Aujourd'hui, elle y est toujours très active en formant les danseurs avec Elodie CUISSARD lors des répétitions, mais aussi en faisant partie de l'orchestre du groupe dans lequel elle joue de la flûte traversière. En cinquante ans, elle a dû animer ou participer à près de 2500 répétitions et endosser son costume plus de 750 fois !

Sous son impulsion, le groupe a su évoluer, innover et rechercher toujours plus d'authenticité. Les Burgdeifalas ont ainsi obtenu diverses récompenses dont notamment un Bretzel d'or en 1984.

Des spectacles originaux ont été créés et le groupe a participé à de nombreux festivals tant en France qu'à l'étranger faisant connaître notre commune bien au-delà de notre région.

Monsieur Christophe SCHWEITZER.



Christophe SCHWEITZER est depuis 25 ans le président du Cercle catholique Saint-Martin d'Illfurth qui est en fait le club de basket d'Illfurth. En 1999, le club est plus axé sur les équipes masculines que sur les féminines avec une équipe 1 masculine en difficulté sportive. Son arrivée et le travail avec ses dirigeants et entraîneurs ont ramené l'équipe 1 masculine en Nationale 3 et ceci pendant plusieurs années et depuis, elle n'est jamais descendue plus bas que la pré-nationale. Sous sa présidence le basket féminin a positivement explosé et a dépassé aujourd'hui les résultats des garçons. L'équipe 1 des filles évoluant en Nationale 3 depuis 7 ans. La formation des jeunes est une de ses priorités et le club encadre bon an mal an près de 180 enfants. Sous son impulsion, un rapprochement s'est effectué avec le club de basket de Spechbach donnant naissance au Basket Nord Sundgau, le BNS, regroupant près de 400 licenciés et 30 équipes, qu'il préside également.

Il est à la tête de cette équipe qui fait qu'à Illfurth nous avons un Marché de Noël incontournable, un bar à tapas tous les dimanches de printemps lors de nos marchés dominicaux, sans compter toutes les autres animations sportives auxquelles participent jeunes et moins jeunes de notre commune.

Son engagement sans faille en faveur de son club, son charisme et sa gentillesse naturelle en font un président apprécié de ses membres et reconnu par ses pairs dans le milieu du basket comme au niveau communal.

Monsieur Richard WALTERSBERGER



Monsieur Richard WALTERSBERGER a été mis à l'honneur parce que Garage "AD" AUTO SERVICE de L'ILL à ILLFURTH a été désigné comme "meilleur garage de France".

Voir par ailleurs en page 14, l'article qui lui est consacré.



MADAME MARTHE WOLF A FÊTÉ SES 100 ANS !

Madame Marthe WOLF, née SENGELIN, vient d'avoir 100 ans le 28 décembre dernier. Née à Hirsingue en 1923, elle est l'avant-dernière d'une fratrie de 7 enfants. Une délégation du Conseil Municipal et des membres de la paroisse lui ont rendu visite afin de fêter avec elle cet évènement.

Lors de la discussion très intéressante qui a eu lieu à cette occasion, Marthe WOLF s'est souvenue avec émotion de sa jeunesse à Hirsingue où sa famille tenait un restaurant. Elle reste très marquée par ses années de guerre, étant personnellement concernée par le Reichsarbeitsdienst en 1942, puis par la déportation en Allemagne, du fait du départ en France de l'un de ses frères qui avait refusé l'incorporation de force dans l'armée allemande.

Après son mariage avec Xavier WOLF, en 1947, elle s'installe à Illfurth. Elle se souvient y avoir été très dépaysée notamment par l'absence d'eau courante dans le village, alors qu'à Hirsingue la



commune était depuis longtemps raccordée au réseau d'eau potable. Le jeune couple réside initialement dans une maison ancienne, au croisement de la rue de Spechbach et de la route de Mulhouse, maison aujourd'hui démolie, avant de s'installer dans une nouvelle construction rue du Muguet. Deux enfants, Marc en 1952 et Pierrette en 1957 viennent agrandir la famille. Marthe est aujourd'hui cinq fois grand-mère et quatre fois arrière-grand-mère. Après le décès de son mari en 2010, elle rencontre quelques problèmes de santé et doit quitter Illfurth en 2021, après un AVC, pour l'Ehpad de l'œuvre Schyrr à Hochstatt où elle coule aujourd'hui des jours paisibles.

Nous souhaitons à Madame WOLF de passer encore de nombreuses années en aussi bonne forme, entourée des membres de sa famille et des soignants de l'Ehpad.

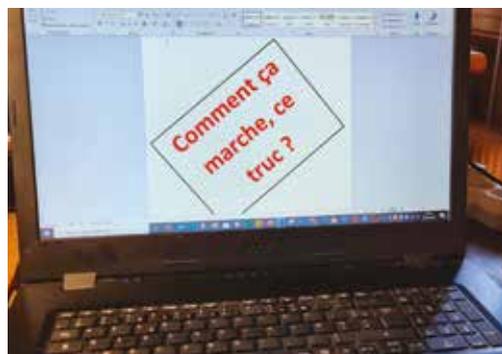
NDLR. Nous reviendrons plus en détail dans un prochain numéro sur le destin particulier de Mme WOLF lors de la Seconde Guerre Mondiale.

SERVICE D'AIDE À LA SAISIE INFORMATIQUE

En plus de la mise en place de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) qui depuis le mois de juin dernier délivre ou renouvelle les cartes d'identité et les passeports, le service d'aide à la saisie informatique reste à votre disposition pour tout autre besoin.

Ce service s'inscrit dans le cadre d'une mission de service public, est gratuit et assuré par des bénévoles.

Ces bénévoles se chargent d'effectuer, avec le demandeur, les diverses démarches comme la recherche d'un logement social, les démarches administratives concernant les pensions de réversion, la déclaration des impôts, etc...



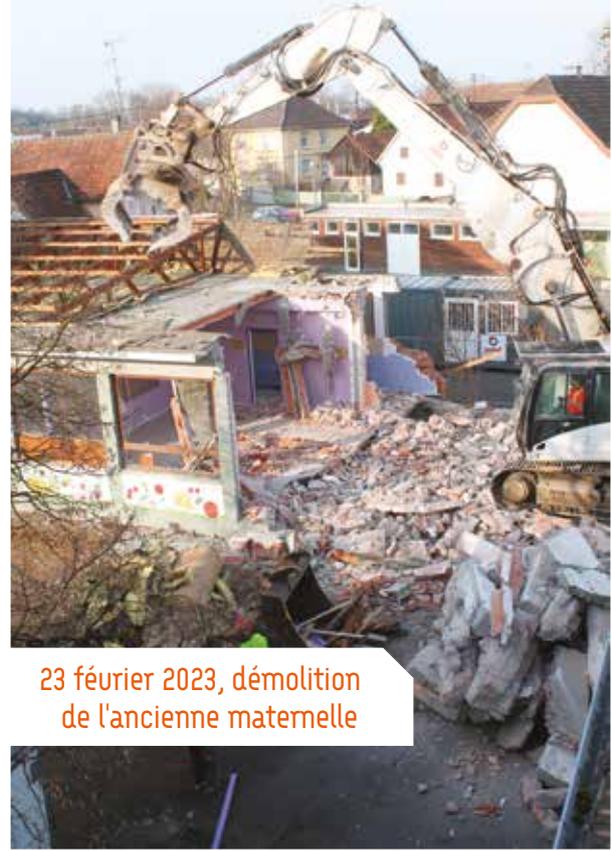
La permanence se tient en mairie le mercredi entre 15 et 18h. Pour cela il vous suffit d'appeler le secrétariat aux heures d'ouverture. Il vous sera proposé un rendez-vous et indiqué les pièces indispensables à l'établissement de vos demandes.

NOUS RESTONS À VOTRE SERVICE.

>>> AU FIL DES MOIS



20 janvier 2023,
réception du Nouvel An



23 février 2023, démolition
de l'ancienne maternelle



24 février 2023, travaux
salle des Marronniers



06 mars 2023, incendie de poubelles: acte de
vandalisme inacceptable qui a failli mettre le
feu à l'ensemble du bâtiment

10 mars 2023, présentation
des fouilles aux élèves



>>> AU FIL DES MOIS



10 mars 2023, présentation du nouveau livre sur Illfurth



29 avril 2023, journée citoyenne



16 avril 2023, inauguration du marché communal



13 mai 2023, cérémonie patriotique



14 mai 2023, visite des fouilles

18 mai 2023,
fête des rues



11 juin 2023, concert des
citharistes de Mulhouse



3 juillet 2023, manifestation
de soutien aux élus agressés



29 mai 2023,
concert Angel Eyes



4 juillet 2023,
départ des enseignants



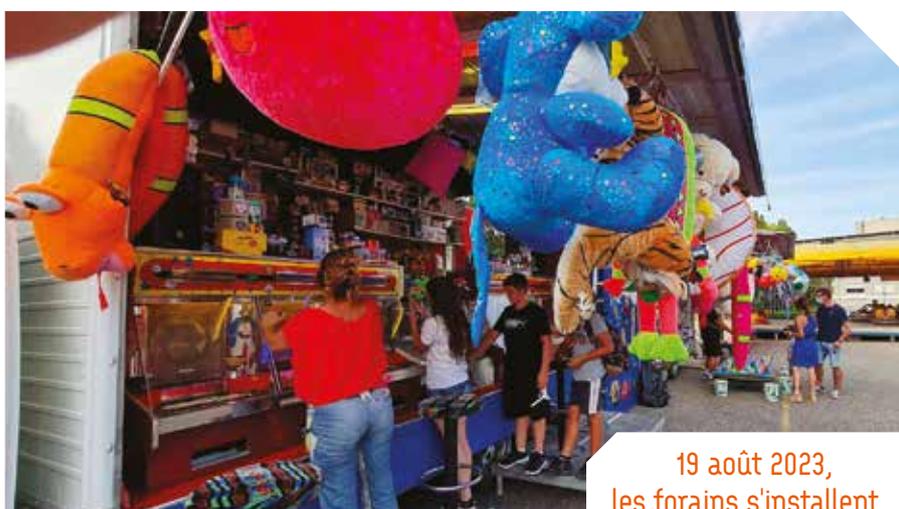
>>> AU FIL DES MOIS



23 juillet 2023,
concert des Chum's



29 juillet 2023,
le Tour Alsace passe à
Illfurth



19 août 2023,
les forains s'installent



20 août 2023, concert
"Passage Klezmer"



14 août 2023,
fête de l'été



3 septembre 2023,
salon des miniatures



24 septembre 2023,
concert "Uocaleidos"



3 octobre 2023,
salon du livre



>>> AU FIL DES MOIS



5 novembre 2023, concert de la fanfare du bataillon des sapeurs-pompiers du bataillon d'Altkirch

11 novembre 2023,
cérémonie patriotique



25 novembre 2023,
plantation d'arbres par le
conseil municipal des enfants

11 décembre 2023,
fête des aînés



22 décembre 2023,
les Noëlies

Caritas Alsace à l'épreuve des crises

Caritas Alsace compte sept équipes dans le Sundgau. En 2022, les 92 bénévoles du secteur ont aidé 356 familles en situation de pauvreté. Comme



on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire ont d'abord touché les plus pauvres.

Dans le Sundgau, les équipes les plus éloignées des grandes villes sont celles qui ont connu la plus forte hausse d'activité en 2022. L'épicerie solidaire de Ferrette n'avait jamais aidé autant de foyers (143) qu'en 2022. Hausse d'activité spectaculaire également pour Hirsingue (32 familles aidées en 2022, contre 18 l'année précédente) et pour Seppois (14 familles en 2021, 22 en 2022).

Les bénévoles d'Altkirch ont tissé des liens avec les élèves du lycée. Partenariat qui s'est traduit par des collectes organisées par les élèves en janvier, des lectures d'histoires pour les enfants du quartier Saint-Morand en été, et une opération « manala solidaires » en décembre.

L'équipe d'Illfurth, qui accompagne une trentaine de familles par an, a pour sa part déménagé dans l'ancienne mairie de Spechbach-le-Bas. Enfin, le Grenier de la solidarité d'Illtal, ouvert à tous, continue de proposer des meubles et du matériel de décoration. L'argent récolté permet de financer les actions solidaires de l'équipe.

Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

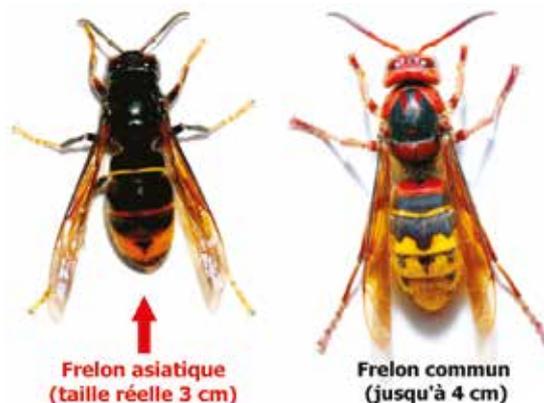
Les frelons asiatiques

L1 – Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Il est nécessaire de savoir le reconnaître pour ne pas le confondre avec d'autres espèces.

Le frelon asiatique est **facilement identifiable** : plus foncé, il présente des marques orange sur la face et les derniers segments de l'abdomen. Sa tête est noire, sa face jaune orangé et ses pattes jaunes à l'extrémité. Mesurant environ 2 à 3 cm, **il est plus petit que le frelon européen**, à la robe jaune rayée de noir.

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que d'autres Hyménoptères mais, comme de nombreux insectes, si son nid est dérangé alors il y a risque de piqûres. Toutefois, le risque de se faire piquer est potentiellement plus élevé que d'autres hyménoptères car les nids de frelons asiatiques se situent le plus souvent près des zones habitées (arbres et haies du jardin, cabanons, remises...).



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

2 – Vous pensez être en présence d'un nid de frelon asiatique ?

Dans tous les cas, ne pas engager la destruction seul. Cette démarche est dangereuse et doit être réalisée par un professionnel.

Mettre en place un périmètre de sécurité

- Sur espace public ou à proximité d'un école ou d'un EPHAD : la commune prend en charge la destruction du nid => Contacter votre mairie avant d'agir
- Sur espace privé : la destruction du nid de frelon asiatique est à votre charge
- Vous trouverez des adresses de professionnels dans les pages jaunes ou sur les sites Internet . Vous pouvez aussi contacter les sapeurs-pompiers d'Illfurth.

3 – Précautions à prendre dans votre jardin (source : FGDN 35)

A la période de taille des haies, le risque de piqûres multiples est donc accru, il convient de prendre quelques mesures de précaution.

– Pour tout chantier de taille de haie ou d'élagage :

- Bien observer préalablement le chantier pour évaluer la présence de frelons ou d'éventuels allers/retours suspects. Bien observer les 2 faces du chantier
- En cas d'attaque ou de découverte d'un nid, stopper le chantier et prendre contact avec la mairie
- Ne jamais tenter de détruire un nid par ses propres moyens
- Éviter de travailler seul et consulter immédiatement un médecin en cas de piqûres multiples ou de malaise.

– Travaux de débroussaillage. En plus des remarques, ci-avant :

- Être vigilant lors de l'utilisation de débroussailluse thermique à dos car les nids peuvent être accrochés dans un simple buisson de ronce. Toujours porter des équipements de protection individuelle les plus hermétiques possibles (casque, gants, chaussures);
- En cas d'utilisation de broyeurs portés, privilégier un tracteur à cabine fermée car de gros nids peuvent être broyés et déclencher l'hystérie collective des frelons.

Le moustique tigre

Le moustique tigre est un insecte particulièrement invasif qui s'installe chez nous durant l'été.

Le « moustique tigre », ou *Aedes albopictus*, est une espèce envahissante, source de nombreuses nuisances pour l'homme.

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, il a réussi à s'adapter à divers environnements et climats pour coloniser aujourd'hui plus de 80 pays dont de nombreux territoires en France. Cette expansion fulgurante lui vaut d'être classé parmi les dix espèces les plus invasives au monde.

Comment reconnaître un moustique tigre ?



A la différence d'autres espèces de moustiques présentes dans la région, le moustique tigre se distingue de plusieurs manières.

Il sévit le jour : les femelles piquent principalement en début et fin de journée.

Il est silencieux : pas de bruit à son passage, le moustique tigre vole en mode silencieux.

Il est petit : généralement plus petit que les autres espèces de moustiques, il mesure en moyenne 5 millimètres (soit environ la taille d'une fourmi).

Le moustique tigre **est rayé noir et blanc**. Il a cinq rayures blanches sur les pattes et une ligne blanche sur la tête et le dos (thorax).

Savoir le repérer pour mieux le signaler

Vous pouvez contribuer à la surveillance du moustique tigre en signalant sa présence sur le site signalement-moustique.fr et en envoyant une photo. Vous pouvez également adresser le spécimen neutralisé à l'EIRAD qui analysera les signalements concernant des communes non colonisées. Pour certains d'entre eux, une enquête entomologique peut être effectuée.

Comment se développe le moustique tigre ?

Le moustique tigre adulte **réapparaît chaque année à la fin du printemps**. Avant cela, il a veillé à coloniser les contenants naturels ou artificiels de toutes formes pour constituer sa zone de ponte (son gîte larvaire) parfois même pendant l'hiver : coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, bâches, etc.).



Il n'a pas forcément besoin de beaucoup d'eau. L'équivalent d'un bouchon peut parfois être suffisant pour que ses larves se développent.

La femelle, après avoir été fécondée, **pond directement sur les parois asséchées de ces contenants susceptibles de se remplir d'eau**.

Une fois au contact de l'eau, au retour des beaux jours, les œufs se développent rapidement : il faut compter environ une semaine pour que les larves prennent une forme adulte.

La femelle peut pondre tous les 12 jours. Elle va en moyenne pondre 5 fois au cours de sa vie (150 œufs par ponte) soit environ 750 œufs au total, ce qui explique la diffusion rapide de ce moustique.

Pour éviter sa propagation, merci de ne pas laisser à ciel ouvert tout récipient pouvant contenir de l'eau.

Source : ARS Auvergne -Rhône-Alpes



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

D'AVRIL À DÉCEMBRE 2024

AVRIL

21	Marché dominical	Centre	Commune
23	Théâtre «LADILOM	Maison des œuvres	Commune
23-24	Cirque	Parking salle polyvalente	Commune
27-28	Stage Karaté	Salle polyvalente	AMI

MAI

04	Théâtre « les Vilotins »	Maison des Œuvres	Commune
05	Marché dominical	Centre	Commune
09	Fête des rues	Centre	AMSL
12	Marché dominical	Centre	Commune
19	Marché dominical	Centre	Commune
19	Repas Asperges	Maison des Œuvres	Ass. Donneurs de sang
25	50 ^{ème} anniversaire	Maison des Œuvres	Jumelage Illfurth/ Kombissiri

JUIN

02	Marché dominical	Centre	Commune
05	Don du sang	Maison des Œuvres	Ass. Donneurs de sang
08	Fête de famille	Maison des Œuvres	Privé
09	Concert piano "Barbara"	Chapelle Burnkirch	Commune
09	Marché dominical	Centre	Commune
15	Barbecue	Salle Polyvalente	Karaté
16	Marché dominical	Centre	Commune
18	Manifestation scolaire	Maison des Œuvres	Ecole élémentaire
23	Marché dominical	Centre	Commune
28	Fête de la musique	Salle polyvalente	APESI
30	Concert	Burnkirch	Commune
30	Marché dominical	Centre	Commune

JUILLET

07	Marché dominical	Centre	Commune
----	------------------	--------	---------

AOÛT

14	Fête de l'été	Etang Willerwald	Ass Pêche
17-25	Fête foraine	Parking salle polyvalente	Commune
23	repas champêtre	Etang Willerwald	
24-25	Exposition avicole	Salle polyvalente	Aviculteurs
25	Concert "Jalou'Zic"	Burnkirch	Commune
28	Don du sang	Maison des Œuvres	Ass. Donneurs de sang
30	AG Ill en Scène	Maison des Œuvres	Ill en Scène

SEPTEMBRE

7-8	Tournoi de basket	Salle polyvalente	Basket
14	Concert "Double face"	Burnkirch	Commune
27-28	Théâtre "Suzy Storck"	Maison des Œuvres	Commune

OCTOBRE

06	Salon du livre	Salle polyvalente	Commune
12	Spectacle	Maison des Œuvres	Burgdeifala
19-20	Stage Karaté	Maison des Œuvres	AMI
31	Repas Halloween	Maison des Œuvres	Ass. Donneurs de sang

NOVEMBRE

09	Concert Liederkranz	Eglise Saint-Martin	Commune
16-17	Stage karaté	Salle polyvalente	AMI
20	don du sang	Maison des Œuvres	Ass. Donneurs de sang
22	Commémoration du 80 ^{ème} anniversaire de la libération d'Illfurth		
30-01	Marché de Noël	Salle polyvalente	Basket

DÉCEMBRE

06	Marché de la Saint-Nicolas	Vieux-Clocher	APESI
07	Soirée rouge	Salle polyvalente	Amicale des SP
08	Fête de Noël des aînés	Maison des Œuvres	Commune
21-22	Fête de Noël	Maison des Œuvres	Foot et amicale des SP



Retrouvez ce bulletin sur notre site internet : www.illfurth.fr